

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MARNE

SÉANCES PLÉNIÈRES DU VENDREDI 26 JANVIER 2018 ET DU VENDREDI 26 JANVIER 2018

*DIRECTION DES FINANCES, DES MARCHES ET DE L'INFORMATIQUE
SERVICE DES FINANCES*

Proposition du rapport :

Rapport **I - 1**

DÉPENSES		RECETTES		FINANCEMENT PRÉVU AU BUDGET		
AP	CP	AP	CP	OUI	NON	EN PARTIE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

OBJET : Budget primitif 2018

En application de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, notre étude du budget primitif s'effectue en deux temps :

- A) examen du rapport sur la situation du Département en matière de développement durable,
- B) examen du Budget Primitif de notre collectivité.

A) Le rapport sur la situation du Département en matière de développement durable

Vous trouverez, en annexe, le rapport sur la situation du Département en matière de développement durable. Ce document n'est pas seulement une obligation légale inscrite dans la Loi Grenelle du 12 juillet 2010, il témoigne aussi de notre volonté à prendre en compte les différents aspects du développement durable.

Ce rapport se présente en deux grandes parties :

- I) les actions menées en interne, relatives à notre patrimoine et à notre fonctionnement
- II) les politiques menées sur le territoire marnais

Présenté chaque année, ce rapport nous permet d'apprécier les évolutions de notre collectivité dans ces domaines. Ce document n'a pas l'ambition d'être exhaustif, mais il constitue une étape dans notre démarche environnementale.

La loi ne prévoit pas que la présentation de ce rapport donne lieu à un débat ou à un vote. Toutefois, une délibération spécifique sera établie pour permettre d'attester de son existence et de sa présentation.

B) Budget Primitif**I - CONTEXTE DE LA LOI DE FINANCES 2018**

Le gouvernement a établi le projet de loi de Finances sur une hypothèse de croissance en volume du PIB de l'ordre de + 1,7 %.

Les principaux indices macro-économiques initiaux de la loi de Finances pour 2018 avaient été arrêtés comme suit (en %) :

	2016	2017	2018
Variation du PIB en volume (%)	1,6	1,7	1,7
Variation du PIB en valeur (%)	2,3	2,5	2,9
Prix à la consommation (inflation)	0,1	1,0	1,0
Dépenses de conso. ménages	1,8	1,3	1,4
Investissement des entreprises (hors construction)	4,9	4,2	4,1

Ce projet de loi de finances PLF 2018 constitue la première année de mise en œuvre de la loi de programmation des finances publiques PLPFP 2018 pour les années 2018 à 2022. En effet, cette dernière a été adoptée le 21 décembre 2017 par le Parlement.

Les départements et les collectivités sont impactés, principalement, par trois dispositions : le gel des dotations en valeur sur la période 2018-2022 (art 16), l'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un objectif de réduction du déficit public (art 13 et 29) et de la durée de désendettement.

-Plafonnement des transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales

L'article 16 de la LPFP 2018 prévoit que l'ensemble des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales autres que le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée et le produit de l'affectation de la taxe sur la valeur ajoutée aux régions, au Département de Mayotte et aux collectivités territoriales de Corse, de Martinique et de Guyane, est évalué à périmètre constant pour la durée de la programmation 2018-2022.

Autrement dit, il s'agit d'un montant plafond et pour respecter ce plafond, toutes hausses individuelles de concours devra être gagée à due concurrence par des baisses d'autres concours.

-Encadrement des dépenses de fonctionnement et de la durée de désendettement.

S'il n'est pas prévu de baisse des concours financiers de l'Etat, il est attendu que les collectivités participent au redressement des comptes publics en baissant leurs dépenses de fonctionnement de 13 M€ sur la période 2018-2022 de manière encadrée. Ainsi, l'Etat prévoit un contrat dont les modalités sont fixées dans les articles 13 et 29 de la LPFP 2018 avec les 319 collectivités les plus importantes en terme démographique qui représentent près de 80 % de la dépense publique locale à savoir les régions, les départements, les communes de plus de 50 000 habitants et les intercommunalités à fiscalité propre de plus de 150 000 habitants.

L'article 13 de la LPFP 2018 fixe un objectif national d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre en arrêtant un taux de croissance annuel de ces dépenses de 1,2 %.

L'article 29 précise les modalités d'application de l'article 13 et le complète en fixant un objectif du besoin de financement.

Seules les dépenses de fonctionnement du budget principal seront prises en compte.

Pour les départements, l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est appréciée en déduisant du montant des dépenses constatées, la part supérieure à 2 % de la hausse des dépenses de RSA, à l'allocation personnalisée d'autonomie et à la prestation de compensation du handicap.

Pour les départements, la durée maximale de désendettement est fixée à 10 ans.

Le contrat est conclu pour une durée de trois ans, au plus tard à la fin du premier semestre 2018, pour les exercices 2018, 2019 et 2020. Il est signé par le président après autorisation fixée par délibération de l'assemblée. Il peut donner lieu à un avenant modificatif sur demande de l'une des parties.

Le taux de croissance annuel peut être modulé à la baisse ou à la hausse dans certaines limites selon des critères fixés dans l'article 29 concernant la population, le revenu moyen par habitant et l'évolution des dépenses de fonctionnement de la collectivité par rapport aux autres collectivités de même catégorie. Le département de la Marne ne remplit pas actuellement ces critères.

À compter de 2018, il sera constaté chaque année la différence entre le niveau des dépenses réelles de fonctionnement exécuté au compte de gestion. Dans le cas où la différence est positive, il sera appliqué une reprise financière dont le montant sera égal à 75 % de l'écart constaté limitée à 2 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal de l'année considérée. Le montant de la reprise se fera par prélèvement par douzième sur les produits de la fiscalité locale.

En revanche, contrairement aux communes et EPCI, en cas de respect des objectifs fixés, il n'est pas prévu de bonus pour les départements.

II – LA REALISATION DU BUDGET 2017 DU DEPARTEMENT

1) en section de fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement devraient atteindre 411,8 M€, elles étaient de 417,2 M€ en 2016.

Cette baisse n'est pas significative, elle est la conséquence du transfert à la Région des charges liées aux transports scolaires et interurbains. A compétence égale, les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,9 %. Cette hausse est essentiellement due aux dépenses sociales.

Par ailleurs, il faut souligner le respect des prévisions concernant les autres dépenses de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, ont été adaptées au fur et à mesure de l'année en fonction des différentes notifications reçues. Elles devraient s'établir à 442,8 M€, avec une perception de 73 M€ de DMTO alors qu'ils étaient de 63,6 M€ en 2016.

A nouveau, il faut souligner la difficulté d'établir des prévisions fiables avec une aussi grande fluctuation de nos recettes.

2) en section d'investissement

La consommation des crédits d'investissement sera de l'ordre de 70 % des crédits votés contre 73 % en 2016. Ce taux se répartit de la manière suivante pour les dépenses en maîtrise d'ouvrage :

- Voirie départementale : 97 %
- Bâtiments départementaux : 84 %

La consommation des crédits pour les subventions accordées aux collectivités devrait s'établir autour de 61 %.

Ainsi, les dépenses d'investissement 2017 seront d'environ 80 M€, dont 20,2M€ affectés au remboursement en capital de notre dette, et auront nécessité la réalisation d'un emprunt de 10 M€ et une reprise sur les résultats antérieurs de l'ordre de 22 M€.

En conclusion, la baisse de nos recettes de fonctionnement associée à un poids grandissant de nos dépenses de fonctionnement (notamment celles du social) met de nouveau en avant une contraction de notre épargne brute. Cette situation nécessite pour le budget 2018 de poursuivre nos efforts de gestion en fonctionnement et de respecter le programme prévisionnel d'investissement actuel en lissant les opérations importantes à chaque étape budgétaire au vu des réalisations tout en maintenant notre niveau d'emprunt.

III – LE BUDGET PRIMITIF 2018 DU DEPARTEMENT (BUDGET PRINCIPAL)

Le budget primitif 2018 a été établi dans le droit fil de notre débat d'orientations budgétaires et prend en compte les diverses remarques formulées à cette occasion

-ne pas procéder à une augmentation du taux de foncier bâti,

-prioriser les investissements : en particulier poursuivre le programme de rénovation des collèges, développer les usages numériques auprès de tous les collégiens afin de les aider à entrer de plain pied dans cette révolution de la communication, accompagner les communes dans le déploiement de la fibre, concrétiser notre démarche de développement stratégique « Marne 2025 » avec tous nos partenaires,

-faire appel à l'emprunt de manière modérée.

1. Les interventions du département pour l'année 2018 (Fonctionnement)

1.1 Les ressources financières pour réaliser les politiques départementales (Recettes de fonctionnement) 439,6 M€

Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée des principaux postes de recettes de fonctionnement inscrites à notre budget 2018.

1.1.1 Principales ressources financières (381,9 M€)

Fiscalité directe (146,1 M€)

Depuis la mise en place de la réforme de la fiscalité locale, notre fiscalité directe ne se compose que de trois taxes : la CVAE et l'IFER, dont les taux sont fixés nationalement, et la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Pour la taxe sur les propriétés bâties, je vous propose de maintenir le taux à 15,51 %.

Fiscalité directe 2018

Fiscalité directe	Produits estimés
CVAE	33 745 000
IFER	2 000 000
Foncier bâti	100 470 000
Mines	1 100 000
TOTAL	137 315 000

A ce produit, viennent s'ajouter les compensations versées par l'Etat et le transfert des frais de gestion sur le foncier bâti : 8,75 M€ répartis comme suit :

- des exonérations foncières sur les propriétés bâties (0,45 M€),
- dotation pour transfert d'exonérations de fiscalité directe locale (1,4 M€),

- frais de gestion sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (6,3 M€), suite à l'accord de Matignon en 2013 pour compenser le reste à charge des AIS,

- FCTVA (0,6 M€).

Fiscalité indirecte et fonds de péréquation (106,4 M€)

Les prévisions de recettes de fiscalité indirecte inscrites au budget primitif ont été effectuées en tenant compte des derniers montants de réalisation des DMTO de 2017.

Elles s'établissent comme suit :

Fiscalité indirecte 2018

	Taux proposés	Produits estimés
DMTO	4,50%	72 000 000
Fonds de péréquation DMTO		5 800 000
Fonds de solidarité		1 200 000
TCFE	Coefficient : 4,25	6 300 000
Taxe d'aménagement	1,24%	2 400 000
TOTAL produit		87 700 000

- Fonds de péréquation des DMTO : ce fonds a été mis en place à compter de 2011 dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale. Le produit net prévu pour 2018 est estimé à 3,9 M€. Les recettes prévues pour 2018 sont estimées à 5,8 M€ sachant qu'en parallèle, nous prévoyons en dépense un prélèvement de l'ordre de 1,9 M€.

- Fonds de solidarité en faveur des départements : ce fonds a été mis en place à compter de 2014 par l'article 78 de la LF 2014 et prévoit un prélèvement et un reversement de solidarité. En terme de recettes de fonctionnement, le produit prévu s'élève à 1,2 M€. Parallèlement, un prélèvement de 4,4 M€ est opéré en dépenses de fonctionnement, soit une dépense nette de l'ordre de 3,2 M€.

- A ces montants, il convient d'ajouter la nouvelle recette de 18,7 M€ au titre de l'attribution de compensation financière de la CVAE que la Région nous versera sur l'année par douzième, les dépenses transférées sur le domaine des transports scolaires et interurbains étant inférieures aux recettes transférées.

Dotations de l'Etat et compensations fiscales (126,8 M€)

-La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 53,7 M€

Le montant de la DGF a été maintenu au montant 2017 compte tenu des décisions contenues dans la LF 2018.

Elle se décompose de la manière suivante :

- Dotation forfaitaire	25,1 M€
- Dotation de fonctionnement minimale	14,9 M€
- Dotation de compensation	13,7 M€

-La Dotation Générale de Décentralisation (DGD) : 2,9 M€, montant identique à celui de 2017.

-La Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA) : 33 M€, au vu du titrage de 2017.

Avec la loi du 24 août 2004, l'Etat a décidé de compenser les nouvelles charges supportées par les départements (hors RSA) en leur attribuant une part de la taxe spéciale perçue sur les conventions d'assurance.

-La Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE) : 37,2 M€, montant identique à celui de 2017.

La TICPE est destinée à compenser les départements des charges liées au RSA socle et une partie des compétences de l'acte II non compensées par la TSCA.

Au titre du RSA socle, l'inscription proposée sur notre budget 2017 s'élève à 31,7 M€, montant arrêté définitivement en 2006.

Au titre de la compensation des charges transférées dans le cadre de l'acte II de la décentralisation et non couverte par la TSCA, nous pouvons inscrire par prudence la somme de 5,5 M€.

Revenus du patrimoine départemental, remboursements et produits divers (2,5 M€)

Il s'agit des revenus de la gestion du patrimoine départemental correspondant à des produits issus de la location des gendarmeries, des appartements de fonction des collèges et de bâtiments de bureaux et le remboursement par les locataires des charges locatives.

1.1.2 Les recettes liées à la solidarité départementale (55,2 M€)

Dotations CNSA (24,6 M€)

Ces dotations sont en augmentation de 1,5 M€ par rapport à 2017 suite à la mise en œuvre en 2016 de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement (loi ASV). En parallèle, ces nouveaux dispositifs conduisent aussi à des dépenses supplémentaires.

PARTICIPATION CNSA	
	Produits estimés pour 2018
APA	17,1 M€
Conférence des financeurs	1,6 M€
PCH	5,2 M€
Fonctionnement MDPH	0,65 M€
TOTAL produit	24,55 M€

Participations des usagers et indus de l'aide sociale (16,2 M€)

Ce montant se décompose pour les recouvrements sur les personnes bénéficiaires de l'aide sociale à hauteur de 15,9 M€, et 0,3 M€ pour les indus de l'aide sociale.

Dotation et compensation de l'Etat (10,9 M€)

Cela concerne la compensation du RSA majoré et le Fonds de Mobilisation Départemental d'Insertion (FMDI).

S'agissant du RSA majoré qui nous est confié depuis 2009, au vu des réalisations 2017, je vous propose de reconduire le montant inscrit au BP 2016, soit 7,6 M€.

Pour le FDMI, en 2016, nous avons perçu 3,55 M€. Je vous propose de tenir compte de ce montant, tout en restant prudent compte tenu des modalités de répartition entre les départements et d'inscrire 3,25 M€ pour cette recette en 2018 comme en 2017.

Participations et remboursements d'organismes divers (2,6 M€)

Il s'agit de la participation d'organismes divers (CAF, MSA, bailleurs, fournisseurs d'énergie) au fonds de solidarité logement et du remboursement des frais engagés par l'ASE pour l'accueil d'enfants relevant d'autres départements.

Fonds européens (0,9 M€)

Ce sont des recettes perçues au titre du fonds social européen pour le financement des actions d'insertion.

1.1.3 Autres ressources financières (2,5 M€)

Education et jeunesse (1,3 M€)

Les recettes de ce domaine correspondent au reversement partiel par les collèges de la participation des familles au titre de la restauration scolaire (1,2 M€) et à la participation des autres départements pour la fréquentation des collèges marnais par des enfants résidant sur leur territoire (0,2 M€).

Infrastructures et transports (0,7 M€)

Sont comptabilisées les recettes perçues pour dégradations des routes départementales (0,5 M€) et la refacturation d'eau sur le site de Vatry (0,2 M€).

Culture, sports et loisirs (0,5 M€)

Ce montant reprend essentiellement les droits d'inscription ou de diffusion pour les spectacles et les participations de l'Etat à des évènements exceptionnels.

1.2 Réaliser la solidarité des Hommes et celle des Territoires (Dépenses de fonctionnement) 411,2 M€

La section de fonctionnement de notre budget primitif 2018 s'élève en dépenses à **411,2 M€**, en hausse de 4,9 M€ par rapport au montant que nous avons adopté au BP 2017 soit une hausse de 1,2 %.

1.2.1 Solidarité départementale (267 M€)

Les dépenses pour nos politiques de solidarité en faveur de l'enfance, des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles en situation de précarité sont prévues hors rémunération du personnel départemental en 2018 à 248,1 M€, soit près de 60 % de notre budget principal.

Ce montant comprend les dépenses liées aux prestations versées aux particuliers ou aux établissements ainsi que les charges de rémunération des assistant(e)s familial(e)s, mais également les subventions versées à des tiers.

En ajoutant à ce montant la charge des personnels de la direction de la solidarité départementale et leurs dépenses de fonctionnement, le coût global de cette compétence s'élève à plus de 297 M€.

Accompagner les enfants et leurs familles (61,3 M€)

L'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) représente la quasi-totalité des dépenses de ce poste. Notre service ASE est amené à accueillir des enfants confiés par la justice ou par leurs parents. Les prises en charge s'effectuent en établissement ou au domicile des assistants familiaux. L'ensemble de ces actions s'élève à 60,5 M€ et se décompose essentiellement de la façon suivante :

- 19,1 M€ pour les salaires et la part entretien des assistants familiaux. (486 familles qui accueillent 965 enfants),
- 28,9 M€ pour les 8 établissements MECS qui hébergent 349 d'enfants, dotation en augmentation du fait du nombre croissant de mineurs non accompagnés,
- 5,9 M€ pour notre Foyer Départemental de l'Enfance qui dispose de 114 places,

En complément de ces frais structurels, sont également versées des allocations (2,2 M€) pour la rentrée scolaire, l'habillement, l'argent de poche, les indemnités vacances.

Par ailleurs, 1,4 M€ sont versés sous forme de subventions aux différentes associations.

Enfin, cette politique nous conduit à développer des actions en faveur de la protection maternelle et infantile (0,8 M€). Ces dépenses concernent essentiellement le fonctionnement des Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) et centres de planification.

Faciliter la vie quotidienne et préserver l'autonomie des personnes âgées (59,7 M€)

Les crédits dédiés à cette politique s'élèvent à 59,7 M€. Ils sont composés essentiellement de :

- frais de prestation à domicile APA : 17 M€, en baisse de 3 % par rapport au BP 2017,
- frais de prestation en établissement APA : 19,6 M€, en hausse de 3 % par rapport au BP 2017,
- frais d'hébergement en EHPAD : 20,7 M€, en hausse de 9,5 % par rapport au BP 2017,
- subventions de fonctionnement, aux CLIC en particulier : 1,5 M€, montant identique à 2017.

L'ensemble de ces hausses est principalement dû à une augmentation du nombre des personnes âgées entrant en maison de retraite.

Favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et développer des modes de compensation ou d'hébergement adapté (64 M€)

Cette enveloppe de 64 M€, en hausse de 1,4 % par rapport à 2017, permet de réaliser nos actions en faveur des personnes handicapées. Elle comprend principalement :

- les frais de fonctionnement des 26 structures d'hébergement accueillant 1 243 personnes handicapées pour 39,6 M€, en augmentation par rapport à 2017, suite au fonctionnement en année pleine des foyers 3F (Béthény) et Claude Meyer (Châlons en Ch).
- les crédits pour la PCH et l'allocation compensatrice pour 20,1 M€,
- les crédits de 1,3 M€ pour participer à l'équilibre budgétaire de la MDPH,
- les frais d'hébergement en famille d'accueil 0,8 M€ (95 personnes accueillies dans 56 familles),
- les crédits de 0,65 M€ concernant la dotation CNSA de fonctionnement de la MDPH,
- les prestations d'aide à domicile 0,4 M€, concernant 275 personnes.

Lutter contre les exclusions et favoriser l'insertion des personnes en situation de précarité (82 M€)

L'enveloppe globale inscrite au chapitre 017 hors charges de personnel s'élève à 82 M€ dont 75,6 M€ au titre des allocations RSA. Elle est en baisse de 1 % par rapport à notre inscription au BP 2017 (le nombre de bénéficiaires, a quant à lui baissé de 1,2 % entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017).

L'enveloppe RSA se décompose comme suit :

- 61,2 M€ au titre de l'allocation RSA socle ;
- 14,4 M€ au titre des allocations RSA majoré ;
- 6,1 M€ au titre des actions d'insertion dont :
 - 5,4 M€ pour les actions d'insertion,
 - 0,7 M€ pour financer le FSL.

1.2.2 Infrastructures et Transports (14,4 M€)

Les prévisions dans ce domaine sont sensiblement identiques à celles de 2017.

Assurer la sécurité et de meilleures conditions de circulation (10,4 M€)

En diminution de 1 M€ par rapport à 2017, les principales dépenses 2018 ont été ajustées au vu du compte administratif 2017.

Une partie de ces dépenses estimée à 2,2 M€ réalisées en régie par le service d'appui pour l'entretien des routes sera neutralisée en fin d'année au compte administratif en section de fonctionnement par une recette et réintégrée en dépenses d'investissement. Cette règle comptable permet d'améliorer l'équilibre de notre section de fonctionnement.

Organiser et financer le transport interurbain des élèves handicapés (1,7 M€)

Après transfert de la compétence transports scolaires et interurbains à la Région, ce poste ne comprend plus que les transports scolaires pour élèves handicapés.

Développer des services sur la plateforme Paris-Vatry pour être un pôle attractif à l'échelle régionale (2,2 M€)

Ces crédits, identiques à ceux inscrits en 2017, concernent les actions de communication pour l'aéroport, pour 1,5 M€, et l'entretien des zones d'activité pour 0,7 M€. Il convient de noter cependant qu'en 2017 seuls 1,01 M€ pour la communication ont été nécessaires.

1.2.3 Développement local et attractivité du territoire (20 M€)

Au global, le montant de ce poste est en hausse du montant de notre contribution au fonctionnement du SDIS.

Financer le Service Départemental d'Incendie et de Secours, élément central de la politique de sécurité du Département (14,8 M€)

Cette dépense de 14,8 M€, en augmentation de 4 % par rapport à notre participation 2017, constitue la principale dépense de cette politique.

Accompagner l'implantation des grandes écoles (2 M€)

Notre volonté de soutenir l'installation des grandes écoles - Centrale- Sciences Po - et rendre attractif notre territoire par la présence universitaire est reconduite dans les mêmes valeurs que 2017.

Apporter un soutien financier aux structures d'aménagement touristique (2,5 M€)

Ce soutien au fonctionnement des structures départementales d'aménagement touristique concerne essentiellement l'Agence de Développement Touristique pour 2 M€, le Parc Naturel de la Montagne de Reims pour 0,2 M€, et le syndicat du Der pour 0,2 M€. Ces montants sont constants par rapport à 2017.

S'engager en faveur du développement durable (0,3 M€)

Dans le cadre du plan climat énergie, les crédits en augmentation de 50 000 € de ce poste sont consacrés à hauteur de 0,23 M€ à la protection des espaces naturels sensibles réalisée par des associations, et les 0,1 M€ restants à la maîtrise de l'hydraulique des bassins et coteaux et la protection des sites.

Soutenir le développement du territoire (0,4 M€)

Ce budget est identique à 2017, il assure le financement des subventions à des organismes dans le cadre du CRSD avec notamment l'opération «Planet A » pour 0,2 M€ ou à des actions promouvant notre territoire notamment par la réalisation de salons (INNOVACT, SIGNAL, ...).

1.2.4 Education et jeunesse (11,4 M€)

Constant par rapport à 2017 du fait du taux directeur appliqué à la dotation de fonctionnement des collèges publics.

Assurer le fonctionnement des collèges marnais (10,8 M€)

Les dotations versées aux collèges publics et aux collèges privés ainsi que l'entretien courant des collèges publics couvrent la totalité de la dépense de cet axe politique.

Ce montant se répartit, compte tenu d'un taux directeur de 0, à l'identique de 2017 de la manière suivante :

- dotation de fonctionnement aux collèges publics : 6,4 M€
- dotation de fonctionnement aux collèges privés : 3,5 M€
- dépenses d'entretien des collèges publics : 0,85 M€.

Favoriser un épanouissement intellectuel et culturel (0,6 M€)

Ce poste, stable par rapport à 2017, concerne des actions menées dans le cadre de l'accompagnement éducatif autour de trois axes :

- le développement des projets éducatifs, artistiques dans les collèges : 0,49 M€,
- le soutien aux collégiens par le biais de bourses exceptionnelles : 0,11 M€,
- la participation versée à l'atelier Canopé de la Marne : 0,02 M€.

1.2.5 Culture, Sports et Loisirs (3,6 M€)

Ces dépenses sont en augmentation de 0,15 M€ par rapport à celles inscrites en 2017.

Soutenir les projets artistiques locaux pour un rayonnement culturel départemental (2,1 M€)

Ce montant quasi équivalent à celui du BP 2017 est consacré au financement de projets culturels, au soutien à des institutions culturelles départementales ou à la tenue de manifestations. Il est réparti essentiellement comme suit :

- le soutien à la diffusion : 0,7 M€
- l'aide à la pratique musicale dans les conservatoires de musique : 0,3 M€
- l'aide à la tenue de manifestations exceptionnelles : 0,55 M€
- le soutien à la création artistique : 0,22 M€
- le soutien aux structures nationales : 0,16 M€
- fondation culturelle de Braux : 0,3 M€

Rendre la pratique sportive accessible à tous (1,2 M€)

L'intervention du département dans ce domaine dont le montant est identique à celui du BP 2017 se répartit en trois axes principaux :

- le soutien aux activités sportives et de loisirs : 1,06 M€
- le soutien aux manifestations sportives : 0,1 M€
- le soutien au sport de haut niveau : 0,03 M€

Participer à la préservation du patrimoine départemental (0,1 M€)

Ce budget identique à celui de 2017 couvre les dépenses de fonctionnement du service des Archives départementales.

Accéder équitablement à la lecture dans la Marne (0,2M€)

Ce budget identique à celui de 2017 couvre les dépenses de fonctionnement de la Bibliothèque Départementale de Prêt et le renouvellement de son fonds de livres et supports numériques destinés au prêt à l'ensemble des usagers.

1.2.6 Moyens généraux (94,8 M€)

L'enveloppe 2018 des moyens généraux est en hausse de 1 M€ par rapport à celle de 2017. Les crédits inscrits visent, en particulier, à :

Assurer des services départementaux au public (73 M€)

Ce poste comprend essentiellement les charges de personnel directement liées à la rémunération pour 71,4 M€. Il est en hausse de 0,8 M€ par rapport au BP 2017, due essentiellement à la prise en compte de l'effet GVT.

Les frais de personnel sont le second poste de dépenses de notre section de fonctionnement. Cette dépense correspond pour plus de 91 % à des prestations d'accompagnement ou de service directement apportées à nos concitoyens par les 1 520 agents de la collectivité (travailleurs médico-sociaux 32 % du personnel départemental, agents de voirie 16 %, personnels des collèges 19 %). Une répartition de l'ensemble des charges de personnel par fonction vous est présentée en annexe.

Assumer la solidarité entre départements et les coûts de gestion de la collectivité (7,5 M€)

Suite aux différentes réformes successives, ce chapitre concerne essentiellement notre contribution aux différents fonds de péréquation :

- Fonds de péréquation des DMTO : ce fonds a été mis en place à compter de 2011 dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale. Parallèlement à la recette inscrite 5,8 M€, notre inscription en tant que contributeur s'élève à 1,9 M€.
- Fonds de solidarité en faveur des départements : pendant de notre attribution de 1,2 M€ en recettes de fonctionnement, le nouveau fonds créé dans le cadre de l'article 78 de la LF 2014 il est prévu un prélèvement de 4,4 M€ en dépenses de fonctionnement.
- Fonds de péréquation de la CVAE : 0,4 M€.

Une prévision de 0,1 M€ est également inscrite pour faire face aux éventuelles demandes de restitution suite à des trop perçus en matière de fiscalité.

Gérer la dette (4,5 M€)

En diminution de 0,6 M€ par rapport au BP 2017, ce chiffre représente le coût des intérêts de la dette budgétés avec un calcul affiné des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les frais de la ligne de trésorerie.

Equiper les services départementaux (3,6 M€)

La prévision budgétaire relative aux équipements des services départementaux est constante, reflet de la recherche permanente d'économies au quotidien.

Ces dépenses concernent le service achat (0,9 M€), l'informatique (1,7 M€), la documentation (0,3 M€), les affaires juridiques (0,1 M€), l'imprimerie (0,2 M€) et la flotte automobile (0,4 M€).

Assurer l'information des marnais (1,1 M€)

Les actions de communication prévues pour l'année 2018 font l'objet d'une présentation détaillée dans un rapport spécifique.

Assurer un accueil du public de qualité dans les bâtiments départementaux (2,6 M€)

Cette inscription permet de faire face aux coûts d'entretien et de fonctionnement de l'ensemble des bâtiments départementaux dont la plupart sont destinés à l'accueil du public.

CONCLUSION SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
--

Au niveau des écritures réelles de la section de fonctionnement, la capacité d'autofinancement 2018 s'établit donc à 28,4 M€, contre 17,4 M€ au BP 2017. Cette situation résulte de l'évolution maîtrisée de nos dépenses de fonctionnement essentiellement sociales, et d'une probable hausse modérée de nos recettes de fonctionnement principalement due à la prévision de la recette issue des DMTO basée sur la bonne tenue de cette dernière en 2017.

2. Améliorer le cadre de vie pour l'année 2018 (Investissement)

Eu égard à nos politiques habituelles, aux orientations émises lors des OB, à notre volonté de soutenir l'investissement, nos interventions dans ce domaine seraient les suivantes.

2.1 Priorité à la qualité de vie (Dépenses d'investissement) 91,4 M€

Globalement, la section d'investissement totalise une dépense prévisionnelle de 91,4 M€. Si on exclut les dépenses consacrées à la gestion de la dette (CLTR et amortissement de la dette soit 18,5 M€) notre section d'investissement sur l'année 2018 atteint 72,9 M€.

Nos investissements directs (principalement voirie, collèges, bâtiments) s'élèvent à près de 50,3 M€.

Nos investissements indirects sous forme de subventions représentent 15,1 M€, dont en direction des bénéficiaires publics 12,9 M€ et en faveur des bénéficiaires privés 2,2 M€. Ils comprennent notre engagement au titre du CRSD, notre participation à l'aménagement numérique et en téléphonie mobile du territoire, notre politique de partenariat dans la dynamique territoriale « Marne 2025 ».

Quant aux nouvelles autorisations de programme que je vous propose de voter afin de mettre en œuvre les opérations, elles vous sont également détaillées dans les différents rapports que vous examinerez lors de cette présente session. Elles atteignent 13,7 M€, dont 4,1 M€ de crédits de paiement sur 2018. Le montant total des nouvelles AP 2018 pour les subventions aux communes est de 8,5 M€ et les AP antérieures à 2017 ont été réduites à hauteur des sommes engagées.

2.1.1 Infrastructures et Transports (23 M€)

Améliorer la sécurité (19,8 M€)

Ce budget qui regroupe les frais d'études, l'équipement des CIP et l'ensemble des travaux routiers est en hausse de 3,3 M€ par rapport à celui de 2017.

Soutenir des projets nationaux d'intérêt départemental (1 M€)

Après la fin de l'opération LGV, ce crédit concerne uniquement la voirie nationale.

Développer les activités économiques et logistiques des Parcs d'Activité Paris-Vatry (2,2 M€)

Cette inscription budgétaire concerne Paris-Vatry pour des dépenses de couches de roulement et signalisation horizontale, l'extension et la réhabilitation des parkings et piste, les travaux du hangar et l'extension des cuves de stockage jet fuel.

2.1.2 Développement local et attractivité du territoire (14,9 M€)**Participer à l'aménagement des communes (8,5 M€)**

Les subventions sont présentées ci-dessous par domaine d'action.

Domaines d'action	BP 2018
Développement local et attractivité du territoire	6 054 404
Infrastructures et Transports	400 000
Culture, Sports et Loisirs	2 022 453
Totaux	8 476 857

Participer au développement du haut débit et de la téléphonie mobile (1 M€)

Ce crédit de 1 M€ correspond aux crédits de paiement de l'année 2018 inscrits dans le cadre du développement du numérique et de la téléphonie mobile dans la Marne.

Accompagner l'implantation des grandes écoles (1,2 M€)

0,2 M€ sont inscrits en CP pour le pôle santé et 1 M€ en CP pour l'enveloppe dans le cadre du CRSD Ensam Urca.

Développer un réseau de voies de circulation douce dans la Marne (2,7 M€)

Ce crédit en complément des reports permettra la continuité du financement du vaste programme de véloroutes et voies vertes.

Développer l'aménagement touristique (0,5 M€)

Ce crédit permet essentiellement de subventionner les particuliers pour leurs projets d'hébergement touristique.

Préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques (0,3 M€)

Il appartient de financer sur cette ligne l'aménagement hydraulique des bassins et rivières et de limiter les dégâts causés par des inondations ou coulées de boue.

Dynamiser l'espace rural (0,6 M€)

0,1 M€ sont inscrits pour notre soutien à la chambre d'agriculture
 0,1 M€ sont prévus pour la réalisation et le suivi des opérations de remembrement
 0,2 M€ sont inscrits en CP 2018 pour financer le début de l'opération lancée par SNCF-Réseau sur le fret capillaire
 0,1 sont prévus pour financer la sylver économie
 0,1 M€ pour des prêts dans le cadre de la modernisation de l'élevage.

Participer à la dynamique du bassin d'emploi marnais (0,2 M€)

Ce crédit de paiement 2018 permettra d'honorer nos engagements antérieurs dans le domaine de la création d'usines ou bâtiments relais.

2.1.3 Education et Jeunesse (22,5 M€)***Améliorer le cadre de vie scolaire des collégiens***

Les dépenses dans ce domaine d'action correspondent essentiellement à notre compétence sur l'enseignement secondaire, les opérations sont détaillées dans le rapport sur l'investissement dans les collèges.

2.1.4 Culture, Sports et Loisirs (0,7 M€)***Soutenir les associations culturelles et sportives (0,5 M€)***

Ce budget est destiné à subventionner les associations à vocation sportive à hauteur de 0,2 M€ et les associations culturelles pour 0,3 M€.

Animer un réseau de bibliothèques pour promouvoir et développer la lecture publique et enrichir les collections des archives départementales (0,2 M€)

Cette somme est répartie à égalité entre la BDP et les archives pour que chacun de ces services puisse enrichir son fonds documentaire.

2.1.5 Solidarité départementale (0,4 M€)***Participer à la réalisation d'équipements médico-sociaux***

Il est inscrit 0,3 M€ pour le versement de subventions à des tiers dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'enfance et 0,1 M€ pour le développement du site web de la MDPH.

2.1.6 Moyens généraux (29,9 M€)***Rembourser la dette départementale (18,5 M€)***

L'inscription envisagée pour ce chapitre est de 18,5 M€. Elle comprend l'amortissement de nos emprunts pour 16,9 M€, les crédits nécessaires à la gestion de nos CLTR pour 1,4 M€.

Equiper les services (4,4 M€)

Le tableau ci-dessous regroupe par type de bâtiments les travaux envisagés :

TYPE DE BATIMENT	BP 2016
Administratifs	1 079 609
Sociaux	408 885
Culturels	221 932
Gendarmerie	60 000
Techniques	536 895
Totaux	2 307 321

Il faut ajouter à ces dépenses, celles concernant le service achat (0,1 M€), l'informatique (0,7 M€), l'imprimerie (0,05 M€) et la flotte automobile (1,1 M€).

Utiliser les nouvelles technologies pour communiquer l'identité du conseil départemental (0,05 M€)

Cette somme permettra de continuer à mettre à jour le site internet de la collectivité (www.marne.fr), vecteur de modernisation de la collectivité à l'égard de ses usagers.

Enfin, un crédit de 6 M€ est inscrit en dépenses imprévues.

<p>2.2 Des partenaires, acteurs du développement du territoire marnais (Recettes d'investissement) 63 M€</p>

Les prévisions de recettes, hors emprunt, s'établissent à 18,3 M€ (17,4 M€ au BP 2017). Nos principales recettes d'investissement sont les suivantes :

2.2.1 Les principaux partenaires (16,1 M€)

Dotations de l'Etat (10,4 M€)

Le montant inscrit se répartit essentiellement de la façon suivante :

- FCTVA : 6 M€, somme calculée sur les investissements directs réalisés par notre collectivité (5 M€ au BP 2017).
- DDEC : 2,9 M€
- DGE – Part "rural" : 1 M€
- Produit des amendes de radars : 0,5 M€

Remboursement des prêts accordés par la collectivité (2,1 M€)

Les recettes liées aux prêts, essentiellement dans le domaine du logement, s'élèvent à 2,1 M€ pour notre BP 2018, en diminution de 0,2 M€ par rapport au BP 2017 compte tenu de l'arrêt de notre politique de prêts dans ce domaine.

Produits de cession (3,6 M€)

1,4 M€ sont prévus pour la vente du palais de justice d'Épernay, 0,4 M€ pour la sous-préfecture de Sainte Ménéhould, et 0,7 M€ pour l'école La Fontaine de Chalons, 0,5 M€ pour les fermages de Chalons, 0,15 M€ pour la CIP de Vitry et 0,3 M€ pour les forêts de La Barse

2.2.2 Autres partenaires (2,2 M€)

Cette somme correspond aux financements de nos différents partenaires pour des opérations dont nous avons assuré la maîtrise d'ouvrage : 0,3 M€ pour l'échangeur de Thiéblemont, 1,4 M€ pour le giratoire de St Léonard. Une somme de 0,4 M€ est également inscrite pour une subvention de la région pour le programme des véloroutes et voies vertes

CONCLUSION SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour financer ce programme d'investissement et compte tenu des recettes rappelées ci-dessus, il y aura lieu de prévoir un emprunt d'équilibre de 44,6 M€.

Ainsi, afin d'équilibrer la section d'investissement, une somme équivalente est inscrite en recette d'emprunt sur le chapitre 16. Il s'agit bien évidemment d'une prévision basée sur des hypothèses de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, d'investissement et de recettes inscrites par prudence.

Le recours à l'emprunt pour équilibrer notre budget doit être limité et justifié si nous ne voulons pas entrer dans un cercle infernal où le poids du remboursement de la dette nous conduirait à un déséquilibre de notre section de fonctionnement et à accroître notre besoin d'emprunt.

PRESENTATION DU BUDGET PAR NATURE
--

Notre budget étant voté par nature, les différentes recettes et dépenses sont récapitulées par chapitre ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelles et ordre)

Chapitre	Libellé du chapitre	Montant de l'inscription au BP 2018
013	Atténuation de charges : remboursement sur rémunération du personnel	1 095 000
015	Recettes liées au RMI	12 000
016	Recettes liées à l'APA	17 271 170
017	Recettes liées au RSA	13 399 831
70	Produits courants : redevances, locations, remboursement de tiers	1 050 740
73	Impôts et taxes (hors fiscalité directe)	159 036 250
731	Fiscalité directe	161 327 194
74	Dotations, subventions et participations	69 204 023
75	Produits de gestion courante : recouvrement sur bénéficiaires et revenus immeubles	17 086 000
76	Produits financiers	18 000
77	Produits exceptionnels	98 325
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT REELLES	439 598 533
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 275 000
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	472 873 533

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (réelles et ordre)

Chapitre	Libellé du chapitre	Montant de l'inscription au BP 2018
011	Charges à caractère général	24 895 778
012	Charges de personnel	88 231 609
014	Atténuation de produits	6 771 000
015	Dépenses liées au RMI	50 000
016	Dépenses liées à l'APA (y compris le personnel)	37 328 171
017	Dépenses liées au RSA (y compris le personnel)	84 600 236
65	Autres charges de gestion courante	164 415 928
66	Charges financières (intérêts emprunts)	4 720 000
67	Charges exceptionnelles	174 850
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT REELLES	411 187 572
023	Virement à la section d'investissement	15 183 961
042	Opérations d'ordre de transfert en section	46 502 000
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	472 873 533

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT (réelles et ordre)

Chapitre	Libellé du chapitre	Montant de l'inscription au BP 2018
010	Recettes liées au RMI (remb. de prêts)	5 353
018	Recettes liées au RSA (remb. de prêts)	30 693
024	Produits de cession d'immobilisation	3 592 000
10	Dotations, fonds divers (notamment FCTVA)	6 000 000
13	Subventions d'investissement	6 221 200
16	Emprunts (49,9 + CLTR 3,4)	44 651 332
204	Subventions d'équipement versées	61 155
27	Autres immobilisations financières (remb. de prêts)	2 172 085
45	Opérations pour le compte de tiers	269 616
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT REELLES	63 006 434
021	Virement de la section de fonctionnement	15 183 961
040	Opérations d'ordre de section à section	46 502 000
041	Opérations patrimoniales (opération d'ordre)	3 000 000
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	127 692 395

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (réelles et ordre)

Chapitre	Libellé du chapitre	Montant de l'inscription au BP 2018
16	Remboursement d'emprunts	18 453 500
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 531 134
204	Subventions d'équipement versées	14 883 074
21	Immobilisations corporelles	11 512 722
23	Immobilisations en cours	37 265 850
27	Autres immobilisations financières (prêts consentis)	1 470 000
45	Opérations pour le compte de tiers	299 102
020	Dépenses imprévues	6 002 013
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES	91 417 395
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	33 275 000
041	Opérations patrimoniales (opération d'ordre)	3 000 000
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	127 692 395

Présentation synthétique du BP 2018 par domaines d'action
--

Domaines d'action	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
Solidarité départementale	247 907 621	55 187 024
Développement local et attractivité du territoire	20 020 715	90 275
Education et Jeunesse	11 414 878	1 325 000
Infrastructures et Transports	14 351 428	637 540
Culture, Sports et Loisirs	3 622 460	452 000
Moyens Généraux	113 870 470	381 906 694
Totaux	411 187 572	439 598 533

Domaines d'action	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Solidarité départementale	403 000	7 853
Développement local et attractivité du territoire	14 943 950	534 509
Education et Jeunesse	22 457 879	
Infrastructures et Transports	23 013 855	1 700 456
Culture, Sports et Loisirs	720 676	-
Moyens Généraux	29 878 035	60 763 616
Totaux	91 417 395	63 006 434

LES BUDGETS ANNEXES

I – Budgets annexes des ZAC de Vatry

A) Le budget annexe de la ZAC 1

Les crédits inscrits au budget annexe de la ZAC N°1 concernent uniquement les écritures de reprise des stocks de terrains pour 3 M€.

B) Le budget annexe de la ZAC 2

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues pour 2018 sur la ZAC 2 se rapportent principalement au règlement de l'échéance du prêt contracté lors du rachat des terres (0,09 M€).

Par ailleurs, une dépense de 0,55 M€ est prévue sur la section d'investissement au titre de l'amortissement de l'emprunt contracté.

En recettes d'investissement, il est prévu pour équilibrer la section d'investissement une dotation du budget principal de 0,64 M€.

C) Le budget annexe de la zone à aménager en éventuelle ZAC 3

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2018 sur la future ZAC 3 se rapportent principalement à des fouilles archéologiques (0,2 M€) et l'achat de terrains (0,2 M€).

La section d'investissement est composée de l'écriture d'ordre qui vient réévaluer le stock des terrains suite aux travaux évoqués ci-dessus. La seule recette correspond à un prêt du budget principal de 0,4 M€.

Vous trouverez joint en annexe des tableaux retraçant l'ensemble des écritures (réelles et d'ordre).

II- Le budget annexe du Foyer Départemental de l'Enfance

Le montant de notre participation 2018 au fonctionnement du Foyer Départemental de l'Enfance s'élève à 5,9 M€. Un rapport spécifique présentant l'activité et le budget prévisionnel du Foyer vous est soumis lors de la présente session.

CONCLUSION GENERALE

Voici le budget primitif 2018 que je vous propose qui, vous l'avez noté est de nouveau élaboré dans un contexte fortement contraint, tant en fonctionnement conformément à l'objectif de progression des dépenses des collectivités locales indiqué dans le LPFP 2018-2022, qu'en investissement en devant faire des choix pour continuer à apporter notre soutien à l'économie dans nos investissements directs ou à nos partenaires publics et privés dans le cadre de nos investissements indirects.

Ainsi pour 2018, je vous remercie de bien vouloir délibérer

- sur les montants des dépenses et des recettes retenus sur ce budget primitif 2018,
- sur le montant de l'emprunt,
- sur les taux de fiscalité pour l'année 2018 conformément au tableau ci-dessous :

FISCALITE 2018

Nature	Taux
Taxe Foncier Bâti	15,51 %
Taxe d'enregistrement	4,50 %
TFCE (coefficient)	4,25
Taxe d'aménagement	1,24 %

Le Président du Conseil départemental,

Signé

Christian BRUYEN

LES DOCUMENTS JOINTS

- Rapport sur la situation du département en matière de développement durable
- Le reste à charge des AIS
- Répartition des charges de personnel par fonction
- Tableaux des autorisations de programme (AP)
- Tableaux retraçant les éléments budgétaires :
 - Budget principal,
 - Budgets annexes : ZAC 1, ZAC 2 et ZAC 3
 - Tableaux de synthèse budget primitif département et Foyer de l'Enfance

RESTE A CHARGE DES AIS

Projet de budget 2018

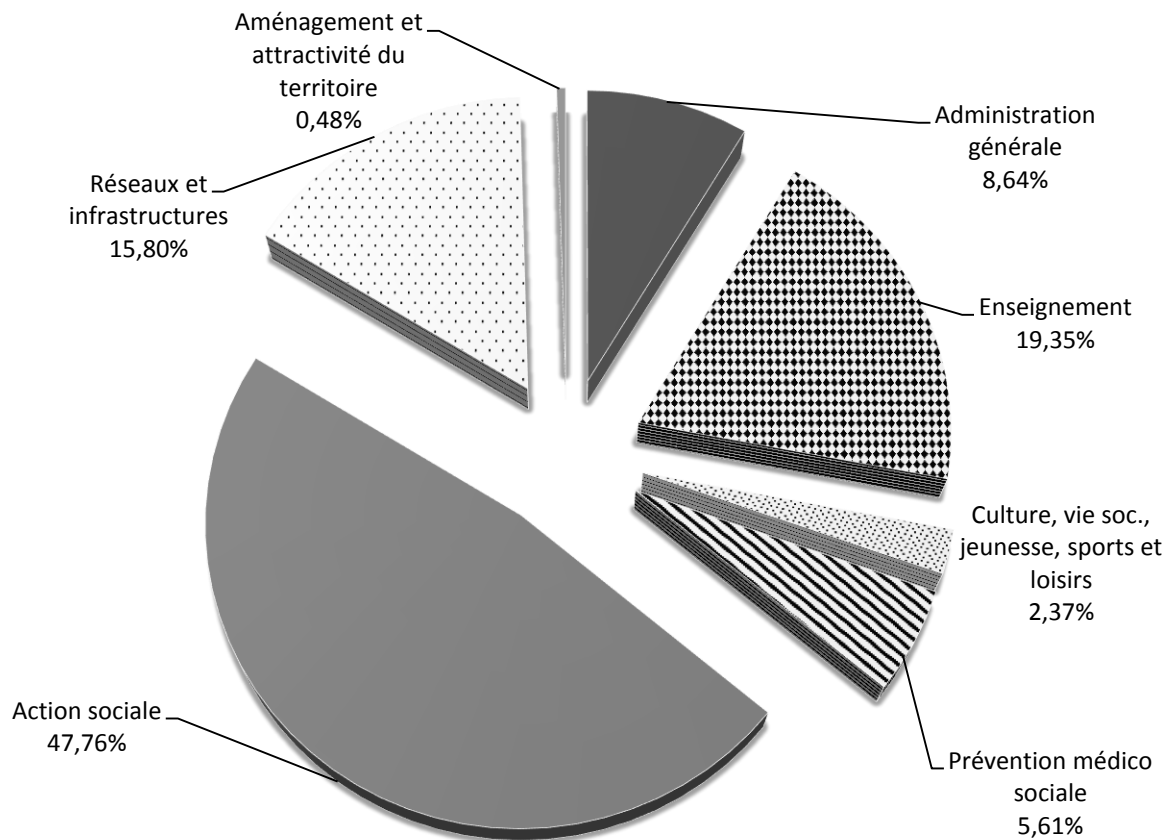
	Dépenses	Compensation	Charge du Département	Taux de compensation
APA en établissement	19 570 000	17 131 170	19 418 830	47 %
APA à domicile	16 980 000			
PCH	15 431 000	5 150 000	10 281 000	33 %
RSA allocations	75 607 000	39 354 594	36 252 406	52 %
SOUS TOTAL	127 588 000	61 635 764	65 952 236	48 %
Frais de gestion transféré		6 334 000		
Fonds de péréquation solidarité des département net		-3 210 000		
TOTAL	127 588 000	64 759 764	62 828 236	50 %

Pour mémoire :

	Dépenses	Compensation	Charge du Département	Taux de compensation
MDPH	1 350 000	-	1 350 000	33 %
	650 000	650 000	/	
RSA actions d'insertion	6 427 896	3 250 000	3 177 896	51 %
TOTAL	8 427 896	3 900 000	4 527 896	

Répartition des charges de personnel par fonction

N°	Fonction	Montant
0	Administration générale	7 814 743,00
2	Enseignement	17 506 282,00
3	Culture, vie soc., jeunesse, sports et loisirs	2 146 901,00
4	Prévention médico sociale	5 072 342,00
5	Action sociale	43 213 565,00
6	Réseaux et infrastructures	14 294 161,00
7/8/9	Aménagement et attractivité du territoire	430 806,00
	Total	90 478 800,00



IV - C7 C8 ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT
SITUATION BP 2018

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - DEPENSES												
0	2005	155140001	MAISON DES SERVICES SOCIAUX	3 628 156,76	0	3 628 156,76	2 792 784,46	835 372,30	650 000,00	185 372,30		
0	2007	155140002	CSD STE MENEHOLD RESTRUCTURATION	1 150 000,00	0	1 150 000,00	1 150 000,00	0				
0	2008	151230001	VOIRIE NATIONALE - PDMI	9 533 675,00	0	9 533 675,00	7 848 737,00	1 684 938,00	908 727,00	776 211,00		
0	2008	181576001	EQUIPEMENT TOURISTIQUE	500 723,21	0	500 723,21	500 723,21	0				
0	2008	183121001	RESTRUCTURATION COLLEGE UNIVERSITE	29 000 000,00	0	29 000 000,00	6 527 025,61	22 472 974,39	6 350 000,00	7 000 000,00	9 122 974,39	
0	2008	183121006	CABLAGE INFORMATIQUE COLLEGES	2 482 271,42	0	2 482 271,42	2 482 271,42	0				
0	2008	183121009	COLLEGE LOUIS PASTEUR SERMAIZE LES	17 200 000,00	0	17 200 000,00	15 483 736,71	1 716 263,29	1 500 000,00	216 263,29	0,00	
0	2009	151131001	FRAIS D'ETUDES TRAVAUX ROUTIERS	970 464,38	0	970 464,38	970 464,38	0	0,00			
0	2009	1511316001	PRODUIT RADARS AUTOMATIQUES	4 395 690,15	0	4 395 690,15	3 500 972,06	894 718,09	750 000,00	144 718,09		
0	2009	151136002	SECURISATION DES INFRASTRUCTURES	7 480 087,76	0	7 480 087,76	7 474 226,18	5 861,58	0,00	5 861,58		
0	2009	155142002	CREDITS ETUDE TRVX MINEURS BATIMENTS	191 132,25	0	191 132,25	191 132,25	0				
0	2009	171221001	CONSTRUCTION TGV 2è PHASE	18 029 331,56	0	18 029 331,56	18 029 331,56	0	0,00			
0	2009	171270002	CONTRAT REIMS	1 200 000,00	0	1 200 000,00	1 200 000,00	0				
0	2009	171714005	IMPLANTATION ECOLE CENTRALE	2 096 269,67	0	2 096 269,67	796 269,67	1 300 000,00		1 300 000,00		
0	2009	171714006	CAMPUS SCE PO REIMS	21 536 971,00	0	21 536 971,00	14 406 175,00	7 130 796,00	2 000 000,00	2 000 000,00	3 130 796,00	
0	2009	183121001	COLLEGE EUSTACHE DESCHAMPS - VERTUS	11 000 000,00	0	11 000 000,00	10 970 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00		
0	2009	183121003	EXTENSION REHABILITATION GYMNASSE AY Y.LL	2 800 000,00	0	2 800 000,00	2 764 477,91	35 522,09	0,00	35 522,09		
0	2010	130800001	PARTENARIAT OPERATIONS SPECIFIQUES	15 899 924,60	0	15 899 924,60	15 899 924,60	0				
0	2010	151132001	ECHANGEUR THIEBLEMONT FAREMONT	233 042,29	0	233 042,29	233 042,29	0	0,00			
0	2010	151282002	CARTES COMMUNALES ET PLU	157 436,00	0	157 436,00	147 701,00	9 735,00	0,00	9 735,00		
0	2010	171312002	REQUALIFICATION URBAINE	1 175 286,17	0	1 175 286,17	1 175 286,17	0				
0	2010	171714003	FONDS ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 390,00	0	24 390,00	24 390,00	0				
0	2010	171740001	PROGRAMME RECHERCHE ET BOURSES	358 772,99	0	358 772,99	358 772,99	0				
0	2010	181591001	TENS tourisme signalétique	16 908 401,49	0	16 908 401,49	9 875 749,05	7 032 652,44	2 406 000,00	4 626 652,44		
0	2010	1831210001	ABORDS EXTERIEURS DES COLLEGES	396 873,00	63 000,00	459 873,00	396 873,00	63 000,00	63 000,00			
0	2010	183121003	CITE COLBERT PROG MAINTENANCE 2001-2003	441 294,00	0	441 294,00	441 294,00	0				
0	2011	114310001	BATIMENTS COMMUNAUX	1 550 633,91	0	1 550 633,91	1 550 633,91	0				
0	2011	151132002	ACQUISITIONS FONCIERES	157 866,11	-13 122,02	144 744,09	144 744,09	0	0,00	0,00		
0	2011	151132003	CONVENTION SAFER	50 000,00	0	50 000,00	4 959,39	45 040,61	0,00	45 040,61		
0	2011	151282002	CARTES COMMUNALES ET PLU	78 902,00	0	78 902,00	67 350,00	11 552,00	0,00	11 552,00		
0	2011	155142001	TRAVAUX MINEURS DANS LES BATIMENTS	3 029 154,64	0	3 029 154,64	3 029 154,64	0				
0	2011	171270003	PARTENARIAT AGGLOMERATIONS	330 415,00	0	330 415,00	330 415,00	0				
0	2011	171312002	REQUALIFICATION URBAINE	684 649,19	0	684 649,19	684 649,19	0				
0	2011	174134001	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	445 396,83	0	445 396,83	411 876,83	33 520,00	17 051,73	16 468,27		

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
0	2011	181554001	GITES RURAUX	78 549,00	0	78 549,00	78 549,00	0				
0	2011	183121002	TRAVAUX AMELIORATION COLLEGES	5 049 799,37	0	5 049 799,37	5 049 799,37	0				
0	2011	183121003	TRAVAUX GROSSE MAINTENANCE COLLEGES	8 769 533,82	0	8 769 533,82	8 769 533,82	0				
0	2011	183121004	COLLEGE PONTFAVERGER TRAVAUX ET TERRA	18 500 000,00	0	18 500 000,00	1 363 353,59	17 136 646,41	6 200 000,00	7 000 000,00	3 936 646,41	
0	2012	1002020101	REHA GYMNASSE FAGNIERES	2 614 743,99	0	2 614 743,99	722 300,15	1 892 443,84	100 000,00	1 000 000,00	792 443,84	
0	2012	1108030501	BATIMENTS COMMUNAU	1 648 125,40	0	1 648 125,40	1 648 125,40	0				
0	2012	1108060301	EQUIPEMENTS INCENDIE	100 369,00	0	100 369,00	100 369,00	0				
0	2012	1508060701	CARTES COMMUNALES ET PLU	23 453,00	-547	22 906,00	22 906,00	0	0,00			A CLOTURER
0	2012	1710010101	USINES ET BATIMENTS RELAIS	700 322,00	0	700 322,00	700 322,00	0				
0	2012	1710030202	CLE PRECARITE ENERGITIQUE	6 500,00	0	6 500,00	6 500,00	0				
0	2012	1804070102	MAISONS FAMILIALES RURALES	192 172,00	30 000,00	222 172,00	192 172,00	30 000,00	30 000,00			
0	2012	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE	4 964 571,00	0	4 964 571,00	4 964 571,00	0				
0	2012	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES	331 805,00	0	331 805,00	331 805,00	0				
0	2012	1813040101	GITES RURAUX	211 386,00	0	211 386,00	211 386,00	0				
0	2012	1907010306	TERRES DE COMPENSATION	200 000,00	0	200 000,00	87 192,54	112 807,46	50 000,00	62 807,46		
0	2012	1907010308	REFECTION ASSAINISSEMENT AEROPORT	257 076,79	-100 000,00	157 076,79	157 076,79	0	0,00			
0	2013	1002010201	TERRAINS EN COURS-TRAVAUX FORETS	40 000,00	0	40 000,00	40 000,00	0				
0	2013	1108030501	BATIMENTS COMMUNAU	448 769,00	0	448 769,00	448 769,00	0	0,00			
0	2013	1108060301	EQUIPEMENTS INCENDIE	39 475,00	0	39 475,00	39 475,00	0				
0	2013	1710030202	CLE PRECARITE ENERGITIQUE	29 700,00	0	29 700,00	29 700,00	0				
0	2013	1808020201	SUBV CUISINE CENTRALE FRIGNICOURT	1 000 000,00	0	1 000 000,00	212 500,00	787 500,00	250 000,00	537 500,00		
0	2013	1813010101	LAC DU DER	367 985,00	0	367 985,00	367 985,00	0				
0	2013	1813040102	HOTELS	323 280,00	0	323 280,00	323 280,00	0				
0	2014	1002020101	COLLEGES TRAVAUX URGENTS	2 600 000,00	650 000,00	3 250 000,00	2 600 000,00	650 000,00	650 000,00			
0	2014	1002030102	CSD LAUDAT AMENAGEMENT INT	340 000,00	0	340 000,00	340 000,00	0				
0	2014	1002030103	DSD MISE EN CONFORMITE	547 000,00	0	547 000,00	380 499,00	166 501,00	50 000,00	116 501,00		
0	2014	1002030104	CSD EUROPE REIMS RECONSTRUCTION	200 000,00	0	200 000,00	72 319,44	127 680,56	0,00	101 987,75	25 692,81	
0	2014	1002060101	DEPOLLUTION EX CRD VERTUS	500 000,00	0	500 000,00	500 000,00	0				
0	2014	1108030501	BATIMENTS COMMUNAU	432 292,50	0	432 292,50	432 292,50	0	0,00			
0	2014	1501010304	TRAVARSES	1 713 309,06	0	1 713 309,06	1 674 472,06	38 837,00	16 500,00	22 337,00		
0	2014	1508050201	VOIRIE COMMUNALE	788 043,10	0	788 043,10	578 290,09	209 753,01	40 000,00	0,00	169 753,01	
0	2014	1608040101	SUBV EQUIPEMENT CRECHES	151 659,00	0	151 659,00	151 659,00	0				
0	2014	1711030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	422 921,57	0	422 921,57	378 721,57	44 200,00	40 162,09	4 037,91		
0	2014	1802020101	CITE SCO COLBERT SUBV TRVX RACC CHAUFF	64 126,31	0	64 126,31	64 126,31	0				
0	2014	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE	1 020 816,00	0	1 020 816,00	1 020 816,00	0	0,00	0,00		
0	2014	1808030102	SALLES SOCIO-CULTURELLES	529 142,00	0	529 142,00	529 142,00	0				
0	2014	1808030103	SALLES DE SPORT	491 170,00	0	491 170,00	491 170,00	0	0,00			

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
0	2014	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES	237 992,00	0	237 992,00	237 992,00	0	0,00			
0	2014	1813020101	PARC NATUREL MONTAGNE DE REIMS	48 640,00	0	48 640,00	48 640,00	0				
0	2014	1813040101	GITES RURAUX	83 863,05	0	83 863,05	83 863,05	0				
0	2015	1002010101	CREDITS ETUDES TRVX MINEURS BATIMENTS	76 777,94	15 000,00	91 777,94	57 985,02	33 792,92	30 000,00	3 792,92		
0	2015	1002010102	TRAVAUX MINEURS DANS LES BATIMENTS	2 235 095,67	577 500,00	2 812 595,67	1 832 773,39	979 822,28	979 822,28			
0	2015	1002020101	TRAVAUX AMELIORATION COLLEGES	4 050 000,00	800 000,00	4 850 000,00	3 236 773,56	1 613 226,44	1 171 917,00	441 309,44		
0	2015	1002020102	ETUDES POUR TRAVAUX DANS LES COLLEGES	67 402,29	35 000,00	102 402,29	67 402,29	35 000,00	35 000,00			
0	2015	1002020103	ACCESSIBILITE COLLEGES (ADAP)	6 150 000,00		6 150 000,00	834 214,14	5 315 785,86	900 000,00	1 000 000,00	3 415 785,86	
0	2015	1002060101	GENDARMERIES	439 600,00	50 000,00	489 600,00	425 526,59	64 073,41	60 000,00	4 073,41		
0	2015	1002060101	TRANSFERT CIP NORD	1 090 000,00	0	1 090 000,00	1 077 815,61	12 184,39	10 000,00	2 184,39		
0	2015	1012010101	POLE SANTE URCA	2 000 000,00	0	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	200 000,00	1 000 000,00	800 000,00	
0	2015	1108030501	BATIMENTS COMMUNAUX	853 569,00	-16 239,00	837 330,00	779 423,00	57 907,00	57 907,00			
0	2015	1501010302	REIMS AGGLOMERATION	1 500 000,00	-450 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00	0	0,00	0,00		A CLOTURER
0	2015	1501010305	OPERATIONS DE SECURITE	3 000 000,00	0	3 000 000,00	1 411 438,21	1 588 561,79	1 135 000,00	453 561,79		
0	2015	1501010307	REHABILITATION	7 900 000,00	0	7 900 000,00	7 458 453,74	441 546,26	55 000,00	386 546,26		
0	2015	1508050201	VOIRIE COMMUNALE	788 247,53	0	788 247,53	509 557,34	278 690,19	40 000,00	76 633,50	162 056,69	
0	2015	1708060601	NTIC HAUT DEBIT	7 000 000,00	-3 000 000,00	4 000 000,00	430 000,00	3 570 000,00	1 020 000,00	2 550 000,00		
0	2015	1710010101	USINES ET BATIMENTS RELAIS	270 672,00	0	270 672,00	270 672,00	0	0			
0	2015	1710020103	CHAMBRE D'AGRICULTURE	80 000,00	0	80 000,00	80 000,00	0				
0	2015	1711030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	411 654,72	0	411 654,72	354 054,72	57 600,00	0,00	57 600,00		
0	2015	1804010101	SUBVENTIONS COLLEGES PRIVES LOI FALLOUX	1 038 402,00	0	1 038 402,00	1 038 402,00	0				
0	2015	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE	1 124 010,00	0	1 124 010,00	912 086,00	211 924,00	211 924,00	0,00		
0	2015	1808030101	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARCOURS DE SA	311 710,00	0	311 710,00	311 710,00	0	0,00			
0	2015	1808030102	SALLES SOCIO-CULTURELLES	17 622,00	0	17 622,00	17 622,00	0				
0	2015	1808030103	SALLES DE SPORT	104 351,00	0	104 351,00	104 351,00	0				
0	2015	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES	272 939,00	0	272 939,00	272 939,00	0	0,00			
0	2015	1808030401	BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	166 287,00	0	166 287,00	166 287,00	0				
0	2015	1808100201	EQUIPEMENT TOURISTIQUE	34 580,00	0	34 580,00	34 580,00	0				
0	2015	1811020103	VELOURUTES VOIES VERTES PROG 2015-2017	5 471 444,00	0	5 471 444,00	0,00	5 471 444,00	0,00	3 810 250,00	1 661 194,00	
0	2015	1813020101	PARC NATUREL MONTAGNE DE REIMS	15 368,00	0	15 368,00	15 368,00	0				
0	2015	1813040101	GITES RURAUX	129 563,00	0	129 563,00	129 563,00	0				
0	2015	1814010301	RESTAURATION PATRIMOINE DIVERS	12 395,00	0	12 395,00	12 395,00	0				
0	2015	1814020301	EQUIPEMENTS SPORTIFS ASSOC (INSTALL+MA	208 467,00	0	208 467,00	208 467,00	0				
0	2016	1002010101	ADAP BATIMENT	1 972 000,00		1 972 000,00	245 000,00	1 727 000,00	270 000,00	350 000,00	1 107 000,00	
0	2016	1002010102	CAMPAGNES MENUISERIES EXTERIEURES	1 000 000,00	0	1 000 000,00	258 886,98	741 113,02	150 000,00	338 690,00	252 423,02	
0	2016	1002020101	TRAVAUX GROSSE MAINTENANCE COLLEGES	1 900 000,00	773 000,00	2 673 000,00	973 083,27	1 699 916,73	1 585 000,00	114 916,73		
0	2016	1002020102	GENERALISATION DES GTC	1 500 000,00	0	1 500 000,00	444 570,31	1 055 429,69	600 000,00	298 137,29	157 292,40	

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
0	2016	1002030101	AMENAGEMENT DU SILS	97 793,52	0	97 793,52	97 793,52	0	0			
0	2016	1002030102	FDE CHALONS RENOVATION RESEAUX	353 656,70	0	353 656,70	353 656,70	0	0			
0	2016	1002040101	TRAITEMENT AIR ARCHIVES CHALONS	550 000,00	0	550 000,00	30 000,00	520 000,00	0,00	520 000,00		
0	2016	1008020301	CRSD-ENSAM-URCA	1 965 000,00	0	1 965 000,00	235 000,00	1 730 000,00	1 000 000,00	730 000,00		
0	2016	1008060201	ASSAINISSEMENT	496 640,00	0	496 640,00	420 000,00	76 640,00	76 640,00			
0	2016	1008060501	RESEAU DEAU POTABLE	173 358,00	0	173 358,00	173 358,00	0	0,00			
0	2016	1010020103	CHAMBRE D'AGRICULTURE	65 000,00	0	65 000,00	65 000,00	0	0			
0	2016	1010020201	AMENAGEMENT FONCIER PROSNES	430 000,00	0	430 000,00	135 848,00	294 152,00	100 000,00	194 152,00		
0	2016	1010020401	FRET CAPILLAIRE	1 000 000,00	0	1 000 000,00	400 000,00	600 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
0	2016	1011030101	PATRIMOINE FORESTIER	25 000,00	0	25 000,00	25 000,00	0	0			
0	2016	1011030102	CONSERVATOIRE CHAMPAGNE ARDENNE	65 000,00	0	65 000,00	65 000,00	0	0			
0	2016	1011030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	457 220,97	0	457 220,97	382 820,97	74 400,00	0,00	74 400,00		
0	2016	1108030501	BATIMENTS COMMUNAUX	866 027,00	-49	865 978,00	548 338,00	317 640,00	317 640,00	0,00		
0	2016	1108060301	EQUIPEMENTS INCENDIE	48 335,00	0	48 335,00	48 335,00	0	0			
0	2016	1315050101	EQUIPEMENT INFORMATIQUE DES COLLEGES	1 757 400,00	0	1 757 400,00	1 357 400,00	400 000,00	400 000,00			
0	2016	1415050501	ACHAT MATERIEL IMPRIMERIE	206 801,55	50 000,00	256 801,55	206 801,55	50 000,00	50 000,00			
0	2016	1501010302	ITINERAIRES - NORD REMOIS	2 190 000,00	0	2 190 000,00	0,00	2 190 000,00	1 050 000,00	500 000,00	640 000,00	
0	2016	1501010304	TRAVERSES	570 000,00	0	570 000,00	474 133,64	95 866,36	0,00	95 866,36		
0	2016	1501010305	OPERATIONS DE SECURITE	3 300 000,00	0	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00	3 300 000,00			
0	2016	1501010308	OUVRAGES D'ART	7 052 001,92	0	7 052 001,92	4 610 567,09	2 441 434,83	2 300 000,00	141 434,83		
0	2016	1508050201	VOIRIE COMMUNALE	1 950 000,00	0	1 950 000,00	619 914,00	1 330 086,00	120 000,00	439 688,00	770 398,00	
0	2016	1804010101	SUBVENTIONS COLLEGES PRIVES LOI FALLOUX	2 080 000,00	1 040 000,00	3 120 000,00	1 486 392,00	1 623 608,00	1 040 000,00	583 608,00		
0	2016	1804010102	MATERIEL INFO COLLEGES PRIVES	250 458,00	125 229,00	375 687,00	250 458,00	125 229,00	125 229,00			
0	2016	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE	371 967,00	0	371 967,00	371 967,00	0	0,00	0,00		
0	2016	1808030101	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARCOURS DE SA	3 669 580,00	0	3 669 580,00	425 358,00	3 244 222,00	807 315,00	690 000,00	1 746 907,00	
0	2016	1808030103	SALLES DE SPORT	149 272,00	0	149 272,00	149 272,00	0	0,00			
0	2016	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES	58 775,00	0	58 775,00	58 775,00	0	0,00	0,00		
0	2016	1808030401	BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	53 732,00	0	53 732,00	53 732,00	0	0,00			
0	2016	1813010101	LAC DU DER	292 500,00	0	292 500,00	292 500,00	0	0			
0	2016	1813040101	GITES RURAUX	177 239,00	0	177 239,00	177 239,00	0	0			
0	2016	1814020301	EQUIPEMENTS SPORTIFS ASSOC (INSTALL+MA	115 739,00	0	115 739,00	115 739,00	0	0			
0	2017	1002020101	SECURISATION DE DIVERS COLLEGES	850 000,00	0	850 000,00	430 267,17	419 732,83	419 732,83	0,00		
0	2017	1002020102	COLL. DORMANS RECONSTRUCTION DEMI PEINS	2 200 000,00	0	2 200 000,00	31 725,60	2 168 274,40	200 000,00	1 838 274,40	130 000,00	
0	2017	1002030101	CSD LES CORDELIERS CABLAGE ET CONTROLE	100 000,00	0	100 000,00	96 257,80	3 742,20	0,00	3 742,20		
0	2017	1007010401	EXTENSION ET REHABILITATION PARKING ET P	1 110 000,00	240 000,00	1 350 000,00	903 972,00	446 028,00	340 028,00	106 000,00		
0	2017	1007010402	TRAVAUX HANGAR VATRY	2 700 864,00	0	2 700 864,00	700 864,00	2 000 000,00	550 000,00	1 450 000,00		
0	2017	1007010403	VATRY EXTENSION CUVES STOCKAGE JET FUE	655 000,00	0	655 000,00	5 000,00	650 000,00	650 000,00			

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
0	2017	1008060201	ASSAINISSEMENT	700 000,00	0	700 000,00	140 000,00	560 000,00	280 000,00	280 000,00		
0	2017	1008060501	RESEAU EAU POTABLE	500 000,00	0	500 000,00	100 000,00	400 000,00	200 000,00	200 000,00		
0	2017	1008060901	CRSD-CHALONS POLE LOGISTIQUE MULTIMOD	800 000,00	0	800 000,00	80 000,00	720 000,00	0,00	720 000,00		
0	2017	1008060902	CRSD FILIERES PRIORITAIRES (SILVER ECONO	1 500 000,00	0	1 500 000,00	300 000,00	1 200 000,00	500 000,00	700 000,00		
0	2017	1008060903	CRSD MARKETING TERRITORIAL	60 000,00	0	60 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00			
0	2017	1010010101	USINE ET BATIMENTS RELAIS	400 000,00	0	400 000,00	70 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00		
0	2017	1010020103	CHAMBRE D'AGRICULTURE	65 000,00	0	65 000,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00			
0	2017	1010020402	MAISON DE LA CHASSE ET DE LA NATURE	100 000,00	0	100 000,00	70 000,00	30 000,00	30 000,00			
0	2017	1011030101	PATRIMOINE FORESTIER	25 000,00	0	25 000,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00			
0	2017	1011030102	CONSERVATOIRE CHAMPAGNE ARDENNE	65 000,00	0	65 000,00	32 500,00	32 500,00	32 500,00			
0	2017	1011030103	SYMBIOSE	10 000,00	0	10 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00			
0	2017	1011030201	HYDRAULIQUE DES COTEAUX ET DES RIVIERES	20 000,00	0	20 000,00	20 000,00	0	0,00			
0	2017	1011030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	461 626,97	0	461 626,97	387 226,97	74 400,00	0,00	74 400,00		
0	2017	1108030501	BATIMENTS COMMUNAUX	1 050 000,00	-22 677,00	1 027 323,00	250 000,00	777 323,00	250 000,00	527 323,00		
0	2017	1108060301	EQUIPEMENTS INCENDIE	350 000,00	-16 120,50	333 879,50	33 879,50	300 000,00	100 000,00	200 000,00		
0	2017	1501010301	FRAIS D'ETUDES TRAVAUX ROUTIERS	1 000 000,00	0	1 000 000,00	125 000,00	875 000,00	200 000,00	200 000,00	475 000,00	
0	2017	1501010302	REIMS AGGLOMERATION	6 300 000,00	0	6 300 000,00	0,00	6 300 000,00	700 000,00	700 000,00	4 900 000,00	
0	2017	1501010304	TRAVERSES	1 500 000,00	0	1 500 000,00	802 176,00	697 824,00	0,00	697 824,00		
0	2017	1501010305	RD 931 - MISE EN SECURITE AERODROME REIM	150 000,00	0	150 000,00	11 400,00	138 600,00	138 600,00			
0	2017	1501010307	REHABILITATION	7 500 000,00	0	7 500 000,00	2 510 431,44	4 989 568,56	514 000,00	1 475 568,56	3 000 000,00	
0	2017	1501010308	OUVRAGES D'ART	4 600 000,00	0	4 600 000,00	2 110 042,70	2 489 957,30	1 240 000,00	1 249 957,30		
0	2017	1501020101	CONVENTIONS COMPL CPER 2015-2020	2 235 000,00	0	2 235 000,00	0,00	2 235 000,00	67 500,00	517 500,00	1 650 000,00	
0	2017	1508050201	SOUTIEN AUX PROJETS DE VOIRIE DES COMMU	1 600 000,00	0	1 600 000,00	65 768,00	1 534 232,00	200 000,00	600 303,00	733 929,00	
0	2017	1515050601	FLOTTE AUTOMOBILE ET MATERIEL	3 461 956,30	0	3 461 956,30	1 112 123,30	2 349 833,00	1 150 000,00	1 199 833,00		
0	2017	1608040101	SUBV EQUIPEMENT GRECHES	207 133,00	0	207 133,00	207 133,00	0	0,00			
0	2017	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE	2 600 000,00	0	2 600 000,00	100 000,00	2 500 000,00	696 000,00	625 000,00	1 179 000,00	
0	2017	1808030101	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARCOURS DE SA	1 250 000,00	0	1 250 000,00	100 000,00	1 150 000,00	300 000,00	300 000,00	550 000,00	
0	2017	1808030102	SALLES SOCIO-CULTURELLES COMMUNALES	145 746,00	0	145 746,00	24 000,00	121 746,00	121 746,00			
0	2017	1808030103	SALLES DE SPORT	750 000,00	0	750 000,00	100 000,00	650 000,00	280 000,00	185 000,00	185 000,00	
0	2017	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES	350 000,00	0	350 000,00	50 000,00	300 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	
0	2017	1808030401	BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES	175 000,00	-110 608,00	64 392,00	30 000,00	34 392,00	34 392,00	0,00		
0	2017	1808100101	TERRAINS DE CAMPING	75 000,00	-50 210,00	24 790,00	20 000,00	4 790,00	4 790,00			
0	2017	1808100201	EQUIPEMENT TOURISTIQUE	225 000,00	-62 950,00	162 050,00	75 000,00	87 050,00	87 050,00			
0	2017	1813020101	PARC NATUREL MONTAGNE DE REIMS	20 000,00	0	20 000,00	20 000,00	0	0			
0	2017	1813040101	GITES RURAUX	230 000,00	0	230 000,00	180 000,00	50 000,00	50 000,00			
0	2017	1814010301	RESTAURATION PATRIMOINE DIVERS	20 000,00	0	20 000,00	20 000,00	0	0			
0	2017	1814010601	SUBV RENOVATION CINEMA LE PALACE EPERN	200 000,00	0	200 000,00	0,00	200 000,00	150 000,00	50 000,00		

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
0	2017	1814020301	EQUIPEMENTS SPORTIFS ASSOC (INSTALL+MA	252 746,00	0	252 746,00	252 746,00	0	0,00	0,00		
0	2018	1002020101	MISE AUX NORMES ASCENCEURS		375 000,00	375 000,00		375 000,00	175 000,00	200 000,00		
0	2018	1002060101	CIP MONTIRAIL AMENAGEMENT TERRAIN		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00			
0	2018	1008060201	ASSAINISSEMENT		700 000,00	700 000,00		700 000,00	140 000,00	280 000,00	280 000,00	
0	2018	1008060501	RESEAU EAU POTABLE		500 000,00	500 000,00		500 000,00	100 000,00	200 000,00	200 000,00	
0	2018	1010010101	USINE ET BATIMENTS RELAIS		400 000,00	400 000,00		400 000,00	70 000,00	200 000,00	130 000,00	
0	2018	1010020103	CHAMBRE D'AGRICULTURE		70 390,00	70 390,00		70 390,00	35 195,00	35 195,00		
0	2018	1011030101	PATRIMOINE FORESTIER		25 000,00	25 000,00		25 000,00	12 500,00	12 500,00		
0	2018	1011030102	CONSERVATOIRE CHAMPAGNE ARDENNE		65 000,00	65 000,00		65 000,00	32 500,00	32 500,00		
0	2018	1011030103	SYMBIOSE		10 000,00	10 000,00		10 000,00	5 000,00	5 000,00		
0	2018	1011030201	HYDRAULIQUE DES COTEAUX ET DES RIVIERES		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00			
0	2018	1011030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)		440 000,00	440 000,00		440 000,00	133 684,00	306 316,00		
0	2018	1308030501	BATIMENTS COMMUNAUX		850 000,00	850 000,00		850 000,00	144 453,00	352 773,50	352 773,50	
0	2018	1308060301	EQUIPEMENTS INCENDIE		50 000,00	50 000,00		50 000,00	30 000,00	20 000,00		
0	2018	1315050201	LOGICIEL GESTION FINANCIERE		300 000,00	300 000,00		300 000,00	100 000,00	200 000,00		
0	2018	1501010304	TRAVERSES		2 500 000,00	2 500 000,00		2 500 000,00	983 500,00	1 516 500,00		
0	2018	1501010401	ACQUISITIONS FONCIERES		100 000,00	100 000,00		100 000,00	20 000,00	20 000,00	60 000,00	
0	2018	1508050201	SOUTIEN AUX PROJETS DE VOIRIE DES COMMUNES		1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00		800 000,00	800 000,00	
0	2018	1608040101	SUBV EQUIPEMENT CRECHES		295 048,00	295 048,00		295 048,00	295 048,00			
0	2018	1804020101	MARNE 2025 - SCHEMA NUMERIQUE COLLEGES		600 000,00	600 000,00		600 000,00	300 000,00	200 000,00	100 000,00	
0	2018	1808020101	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES 1ER DEGRE		1 325 000,00	1 325 000,00		1 325 000,00	150 000,00	391 667,00	783 333,00	
0	2018	1808030101	EQUIPEMENTS SPORTIFS ET PARCOURS DE SANTE		900 000,00	900 000,00		900 000,00	150 000,00	300 000,00	450 000,00	
0	2018	1808030102	SALLES SOCIO-CULTURELLES COMMUNALES		100 000,00	100 000,00		100 000,00	25 000,00	75 000,00		
0	2018	1808030103	SALLES DE SPORT		500 000,00	500 000,00		500 000,00	50 000,00	200 000,00	250 000,00	
0	2018	1808030301	EGLISES ET MONUMENTS CLASSES		300 000,00	300 000,00		300 000,00	40 000,00	130 000,00	130 000,00	
0	2018	1808030401	BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES		225 000,00	225 000,00		225 000,00	70 000,00	105 000,00	50 000,00	
0	2018	1808100101	TERRAINS DE CAMPING		75 000,00	75 000,00		75 000,00	45 000,00	30 000,00		
0	2018	1808100201	EQUIPEMENT TOURISTIQUE		275 000,00	275 000,00		275 000,00	70 000,00	205 000,00		
0	2018	1808100203	MARNE 2025 - BAIGNADE ECOLOGIQUE CONNANTRE		374 780,00	374 780,00		374 780,00	300 000,00	74 780,00		
0	2018	1813040101	GITES RURAUX		150 000,00	150 000,00		150 000,00	100 000,00	50 000,00		
0	2018	1814010301	RESTAURATION PATRIMOINE DIVERS		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00			
0	2018	1814010601	SUBV MULTIPLEX OPERAIMS		150 000,00	150 000,00		150 000,00	75 000,00	75 000,00		
0	2018	1814020301	EQUIPEMENTS SPORTIFS ASSOC (INSTALL+MATERIEL PEDA+VEHI		215 000,00	215 000,00		215 000,00	215 000,00			
Total AP Dépenses				363 786 527,42	14 216 424,48	378 002 951,90	217 626 129,37	160 376 822,53	55 143 053,93	60 653 369,67	44 580 398,93	

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	C clôture ou création
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - DEPENSES												
0	2009	171714007	SUBV FCT CAMPUS SCE PO REIMS	6 916 560,00	0	6 916 560,00	3 766 640,00	3 149 920,00	600 000,00	2 549 920,00		
0	2010	183411003	INSTITUT VINS CHAMPAGNE	120 000,00	15 000,00	135 000,00	120 000,00	15 000,00	15 000,00			
0	2011	183411002	CNAC CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQU	242 000,00	10 000,00	252 000,00	242 000,00	10 000,00	10 000,00			
0	2012	1814010101	MANIFESTATIONS CULTURELLES DIVERSES	295 804,00	0	295 804,00	295 804,00	0				
0	2013	1813050101	ENTRETIEN FORETS DOMANIALES	100 000,00	20 000,00	120 000,00	100 000,00	20 000,00	20 000,00			
0	2013	1814010201	CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18	86 300,00	12 500,00	98 800,00	67 300,00	31 500,00	14 000,00	17 500,00		
0	2014	1603020301	ASSOCIATION DES MAISONS DE QUARTIER DE	1 038 275,00	0	1 038 275,00	1 038 275,00	0				
0	2015	1215040101	MAGAZINE	1 389 864,35	0	1 389 864,35	830 000,00	559 864,35	440 000,00	90 000,00	29 864,35	
0	2015	1603020101	CELLULE MALTRAITANCE CHU REIMS	282 050,00	-188 050,00	94 000,00	94 000,00	0	0,00			
0	2015	1603030101	CNSA MODERNISATION SERVICE AIDE A DOMIC	401 467,00	0	401 467,00	401 467,00	0				
0	2015	1603050601	FONDS SOCIAL EUROPEEN - CONVENTION 2014	4 200 318,18	575 000,00	4 775 318,18	4 052 099,93	723 218,25	723 218,25		0,00	
0	2015	1804070101	ADETEEP Assoc Dép Transports Educatifs Enseign	6 000,00	2 000,00	8 000,00	6 000,00	2 000,00	2 000,00			
0	2015	1811020102	COMITE DEPARTEMENTAL RANDONNEE PEDES	81 000,00	27 000,00	108 000,00	81 000,00	27 000,00	27 000,00			
0	2015	1813050101	FONDATION DU PATRIMOINE	20 000,00	0	20 000,00	20 000,00	0				
0	2015	1814010302	SUBV RECESEMENT EGLISES MARNE ET PATR	250 000,00	0	250 000,00	100 000,00	150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
0	2016	1603050201	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT CONV 2016-2018	145 200,00	0	145 200,00	96 800,00	48 400,00	48 400,00			
0	2016	1803040101	MOBULYS TPMR TRANSPORT A LA DEMANDE	1 121 550,00	0	1 121 550,00	373 850,00	747 700,00	373 850,00	373 850,00		
0	2016	1804020301	ESPACES NUMERIQUES DE TRAVAIL ENT	933 000,00	0	933 000,00	359 242,75	573 757,25	200 000,00	373 757,25		
0	2016	1804030201	CONVENTION COLLEGES PRIVES 2016-2018	6 655 568,00	3 470 000,00	10 125 568,00	6 046 754,00	4 078 814,00	3 470 000,00	608 814,00		
0	2016	1814010101	OFFICE NATIONAL ANCIENS COMBATTANTS	6 000,00	0	6 000,00	4 000,00	2 000,00	2 000,00			
0	2016	1814010102	CNAC - CHAIRE D'INNOVATION TERRITORIALE	24 000,00	0	24 000,00	16 000,00	8 000,00	8 000,00			
0	2017	1010020401	LE PARI DU VEGETAL	464 863,00	0	464 863,00	100 000,00	364 863,00	200 000,00	164 863,00		
0	2017	1215040101	CCRB CHAMPAGNE CHALONS REIMS BASKET	300 000,00	100 000,00	400 000,00	100 000,00	300 000,00	150 000,00	150 000,00		
0	2017	1603020101	FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2017-2019	736 130,59	0	736 130,59	274 499,59	461 631,00	230 815,00	230 816,00		
0	2017	1603020301	SUBV ASS FED MARNE SECOURS POPULAIRE F	17 850,00	0	17 850,00	5 950,00	11 900,00	5 950,00	5 950,00		
0	2017	1603020302	SUBV ASS EQUILIBRE MARNE - SOS BEBE	23 400,00	0	23 400,00	7 800,00	15 600,00	7 800,00	7 800,00		
0	2017	1813050101	FONDATION DU PATRIMOINE	20 000,00	0	20 000,00	3 000,00	17 000,00	6 000,00	11 000,00		
0	2018	1603020101	CELLULE MALTRAITANCE CHU REIMS CONV 2018-2020		150 000,00	150 000,00		150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	
0	2018	1603020301	ASSOCIATION DES MAISONS DE QUARTIER DE REIMS		838 350,00	838 350,00		838 350,00	279 450,00	279 450,00	279 450,00	
0	2018	1811020101	SYNDICAT DU DER convention rando		2 250,00	2 250,00		2 250,00	750,00	750,00	750,00	
22	2008	191214001	ACHAT DE TERRAINS	6 046 807,45	0	6 046 807,45	5 846 807,45	200 000,00	200 000,00			
22	2010	191214001	FOUILLES ARCHEOLOGIQUES	200 000,00	0	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00			
Total AE Dépenses				32 124 007,57	5 034 050,00	37 158 057,57	24 449 289,72	12 708 767,85	7 334 233,25	4 964 470,25	410 064,35	

IV - C7 C8 ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT
SITUATION BP 2018

Budget	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N et nouvelles AP	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12)	AP/AE nette	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2018	Reste à financer de l'exercice 2019	Reste à financer au delà de l'exercice 2019	Cloture ou création
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - RECETTES												
0	2005	155140001	MAISON DES SERVICES SOCIAUX	1 170 901,15	0	1 170 901,15	1 170 901,15	0	0,00			
0	2008	183121001	RESTRUCTURATION COLLEGE UNIVERSITE	5,09	0	5,09	5,09	0	0,00			
0	2008	183121009	COLLEGE LOUIS PASTEUR SERMAIZE LES	16 948,06	0	16 948,06	16 948,06	0	0,00			
0	2009	1511316001	PRODUIT RADARS AUTOMATIQUES	5 595 096,62	500 000,00	6 095 096,62	5 595 096,62	500 000,00	500 000,00			
0	2009	151136002	SECURISATION DES INFRASTRUCTURES	310 942,74	0	310 942,74	310 942,74	0	0,00			
0	2009	171221001	CONSTRUCTION TGV 28 PHASE	482 400,00	0	482 400,00	482 400,00	0	0,00			
0	2009	183121001	COLLEGE EUSTACHE DESCHAMPS - VERTUS	73 288,07	0	73 288,07	73 288,07	0	0,00			
0	2009	183121003	EXTENSION REHABILITATION GYMNASIUM Y LUNDY	28 289,00	0	28 289,00	28 289,00	0	0,00			
0	2010	151132001	ECHANGEUR THIEBLEMONT FAREMONT	296 146,69	0	296 146,69	32 890,64	263 256,05	263 256,05			
0	2010	181591001	TENS tourisme signalétique	1 242 845,28	400 000,00	1 642 845,28	1 236 485,28	406 360,00	406 360,00			
0	2011	151132002	ACQUISITIONS FONCIERES	91,53	0	91,53	91,53	0	0,00			
0	2011	151132003	CONVENTION SAFER	256 000,27	0	256 000,27	256 000,27	0	0,00			
0	2011	155142001	TRAVAUX MINEURS DANS LES BATIMENTS	51,38	0	51,38	51,38	0	0,00			
0	2011	174134001	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	13 288,48	0	13 288,48	13 288,48	0	0,00			
0	2011	183121002	TRAVAUX AMELIORATION COLLEGES	10 855,42	0	10 855,42	10 855,42	0	0,00			
0	2011	183121003	TRAVAUX GROSSE MAINTENANCE COLLEGES	91 004,96	0	91 004,96	91 004,96	0	0,00			
0	2011	183121004	COLLEGE PONTFAVERGER TRAVAUX ET TERRAIN	8 404,00	0	8 404,00	8 404,00	0	0,00			
0	2014	1501010304	TRAVERSERES	16 327,10	0	16 327,10	16 327,10	0	0,00			
0	2015	1002010102	TRAVAUX MINEURS DANS LES BATIMENTS	180 000,00	0	180 000,00	180 000,00	0	0,00			
0	2015	1501010305	OPERATIONS DE SECURITE	45 416,22	0	45 416,22	45 416,22	0	0,00			
0	2015	1501010307	REHABILITATION	4 364,39	0	4 364,39	4 364,39	0	0,00			
0	2016	1010020201	AMENAGEMENT FONCIER PROSNES	365 500,00	0	365 500,00	0,00	365 500,00	0,00	274 125,00	91 375,00	
0	2016	1501010305	OPERATIONS DE SECURITE	2 400 000,00	0	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	1 437 200,00	637 200,00	325 600,00	
0	2016	1501010308	OUVRAGES D'ART	250 392,95	0	250 392,95	250 392,95	0	0,00			
0	2017	1002020101	SECURISATION DE DIVERS COLLEGES	44 232,00	0	44 232,00	44 232,00	0	0,00			
0	2017	1007010401	EXTENSION ET REHABILITATION PARKING ET PISTE V	187 500,00	0	187 500,00	187 500,00	0	0,00			
0	2017	1501010305	RD 931 - MISE EN SECURITE AERODROME REIMS PRU	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00			
0	2018	1011030202	HYDRAULIQUE DES RIVIERES (ENTENTES)	0,00	61 155,28	61 155,28	0,00	61 155,28	61 155,28			
				13 090 291,40	961 155,28	14 051 446,68	10 055 175,35	3 996 271,33	2 667 971,33	911 325,00	416 975,00	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - RECETTES												
0	2015	1603050601	FONDS SOCIAL EUROPEEN - CONVENTION 2015-2021	2 245 054,03	0,00	2 245 054,03	1 104 670,03	1 140 384,00	937 572,00	202 812,00	0,00	
0	2016	1803040101	MOBULYS TPMR TRANSPORT A LA DEMANDE		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00			
0	2017	1603020101	FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2017-2019	211 694,50	40 000,00	251 694,50	111 288,50	140 406,00	90 203,00	50 203,00		
				2 456 748,53	140 000,00	2 596 748,53	1 215 958,53	1 380 790,00	1 127 775,00	253 015,00	0,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (y compris programmes) (6)	863 106,00		1 531 134,00	1 531 134,00	1 531 134,00
204	Subventions d'équipements versées (6)	17 219 853,97		14 883 073,82	14 883 073,82	14 883 073,82
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	11 432 900,03		11 512 722,11	11 512 722,11	11 512 722,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)					
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	30 320 768,26		37 265 850,00	37 265 850,00	37 265 850,00
Total des dépenses d'équipement		59 836 628,26		65 192 779,93	65 192 779,93	65 192 779,93
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement (6)					
16	Emprunts et dettes assimilées	23 710 000,00		18 453 500,00	18 453 500,00	18 453 500,00
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (6)	1 170 000,00		1 470 000,00	1 470 000,00	1 470 000,00
020	Dépenses imprévues			6 002 013,03	6 002 013,03	6 002 013,03
Total des dépenses financières		24 880 000,00		25 925 513,03	25 925 513,03	25 925 513,03
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (5)	100 000,00		299 102,00	299 102,00	299 102,00
Total des dépenses réelles d'investissement		84 816 628,26		91 417 394,96	91 417 394,96	91 417 394,96
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>34 492 000,00</i>		<i>33 275 000,00</i>	<i>33 275 000,00</i>	<i>33 275 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>	<i>2 000 000,00</i>		<i>3 000 000,00</i>	<i>3 000 000,00</i>	<i>3 000 000,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		36 492 000,00		36 275 000,00	36 275 000,00	36 275 000,00
TOTAL		121 308 628,26		127 692 394,96	127 692 394,96	127 692 394,96
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						
127 692 394,96						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion	5 352,92		5 352,92	5 352,92	5 352,92
018	Revenu de solidarité active	31 192,46		30 692,46	30 692,46	30 692,46
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	4 701 500,00		6 221 200,00	6 221 200,00	6 221 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	49 916 865,73		44 651 332,00	44 651 332,00	44 651 332,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (9)					
204	Subventions d'équipements versées (9)			61 155,28	61 155,28	61 155,28
21	Immobilisations corporelles (9)					
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)					
23	Immobilisations en cours (9)					
Total des recettes d'équipement		54 654 911,11		50 969 732,66	50 969 732,66	50 969 732,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 000 000,00		6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions invest. non transf. (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées	3 353 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (9)	2 285 249,46		2 172 085,08	2 172 085,08	2 172 085,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 880 000,00		3 592 000,00	3 592 000,00	3 592 000,00
Total des recettes financières		12 518 249,46		11 767 085,08	11 767 085,08	11 767 085,08
45...2	Total des op. pour compte de tiers (5)	263 256,05		269 616,05	269 616,05	269 616,05
Total des recettes réelles d'investissement		67 436 416,62		63 006 433,79	63 006 433,79	63 006 433,79
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	7 723 211,64		15 183 961,17	15 183 961,17	15 183 961,17
040	Opérations ordre transfert entre sections (2)	44 149 000,00		46 502 000,00	46 502 000,00	46 502 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	2 000 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		53 872 211,64		64 685 961,17	64 685 961,17	64 685 961,17

TOTAL	121 308 628,26		127 692 394,96	127 692 394,96	127 692 394,96
--------------	-----------------------	--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 692 394,96
---	-----------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	28 410 961,17
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	25 849 985,25		24 895 778,00	24 895 778,00	24 895 778,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	87 215 320,00		88 231 609,00	88 231 609,00	88 231 609,00
014	Atténuations de produits	6 283 200,00		6 771 000,00	6 771 000,00	6 771 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	37 357 800,00		37 328 171,00	37 328 171,00	37 328 171,00
017	Revenu de solidarité active	85 437 548,00		84 600 236,25	84 600 236,25	84 600 236,25
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	158 672 949,69		164 415 927,37	164 415 927,37	164 415 927,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	400 866 802,94		406 292 721,62	406 292 721,62	406 292 721,62
66	Charges financières	5 249 000,00		4 720 000,00	4 720 000,00	4 720 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	197 000,00		174 850,00	174 850,00	174 850,00
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	406 312 802,94		411 187 571,62	411 187 571,62	411 187 571,62
023	Virement à la section d'investissement (5)	7 723 211,64		15 183 961,17	15 183 961,17	15 183 961,17
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	44 149 000,00		46 502 000,00	46 502 000,00	46 502 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	51 872 211,64		61 685 961,17	61 685 961,17	61 685 961,17
	TOTAL	458 185 014,58		472 873 532,79	472 873 532,79	472 873 532,79
						+
						=
						TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
						472 873 532,79

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)	1 234 000,00		1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	11 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	16 271 170,00		17 271 170,00	17 271 170,00	17 271 170,00
017	Revenu de solidarité active	13 928 565,08		13 399 831,00	13 399 831,00	13 399 831,00
70	Produits services, domaine et ventes div	996 974,00		1 050 740,00	1 050 740,00	1 050 740,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	146 022 250,00		159 036 250,00	159 036 250,00	159 036 250,00
731	Impositions directes	157 214 269,00		161 327 194,00	161 327 194,00	161 327 194,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	70 844 167,00		69 204 022,79	69 204 022,79	69 204 022,79
75	Autres produits de gestion courante (4)	17 026 569,50		17 086 000,00	17 086 000,00	17 086 000,00
Total des recettes de gestion courante		423 548 964,58		439 482 207,79	439 482 207,79	439 482 207,79
76	Produits financiers	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
77	Produits exceptionnels (4)	126 050,00		98 325,00	98 325,00	98 325,00
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		423 693 014,58		439 598 532,79	439 598 532,79	439 598 532,79
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	34 492 000,00		33 275 000,00	33 275 000,00	33 275 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		34 492 000,00		33 275 000,00	33 275 000,00	33 275 000,00
TOTAL		458 185 014,58		472 873 532,79	472 873 532,79	472 873 532,79

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	472 873 532,79
--	-----------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	28 410 961,17
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (y compris programmes) (6)					
204	Subventions d'équipements versées (6)					
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)					
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)					
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement (6)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (6)					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections (2)</i>	3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
TOTAL		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 028 434,16

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées (8)					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (9)					
204	Subventions d'équipements versées (9)					
21	Immobilisations corporelles (9)					
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)					
23	Immobilisations en cours (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions invest. non transf. (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (9)					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45...2	Total des op. pour compte de tiers (5)					
Total des recettes réelles d'investissement						
021	Virement de la section de fonctionnement (2)					
040	Opérations ordre transfert entre sections (2)	3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
041	Opérations patrimoniales (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
TOTAL		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 028 434,16
---	---------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)					
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement						
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
TOTAL		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 028 434,16

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)					
75	Autres produits de gestion courante (4)					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16
TOTAL		3 028 434,16		3 028 434,16	3 028 434,16	3 028 434,16

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 028 434,16
--	---------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
---	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (y compris programmes) (6)					
204	Subventions d'équipements versées (6)					
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)					
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)					
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement (6)					
16	Emprunts et dettes assimilées	530 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (6)					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		530 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		530 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections (2)</i>	<i>12 747 786,99</i>		<i>12 826 914,62</i>	<i>12 826 914,62</i>	<i>12 826 914,62</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 747 786,99		12 826 914,62	12 826 914,62	12 826 914,62
TOTAL		13 277 786,99		13 376 914,62	13 376 914,62	13 376 914,62
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						13 376 914,62

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	640 000,00		640 000,00	640 000,00	640 000,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (9)					
204	Subventions d'équipements versées (9)					
21	Immobilisations corporelles (9)					
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)					
23	Immobilisations en cours (9)					
Total des recettes d'équipement		640 000,00		640 000,00	640 000,00	640 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions invest. non transf. (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (9)					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45...2	Total des op. pour compte de tiers (5)					
Total des recettes réelles d'investissement		640 000,00		640 000,00	640 000,00	640 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)					
040	Opérations ordre transfert entre sections (2)	12 637 786,99		12 736 914,62	12 736 914,62	12 736 914,62
041	Opérations patrimoniales (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		12 637 786,99		12 736 914,62	12 736 914,62	12 736 914,62

TOTAL	13 277 786,99		13 376 914,62	13 376 914,62	13 376 914,62
--------------	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 376 914,62
---	----------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	-90 000,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)					
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante						
66	Charges financières	110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	12 637 786,99		12 736 914,62	12 736 914,62	12 736 914,62
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	110 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 747 786,99		12 826 914,62	12 826 914,62	12 826 914,62
TOTAL		12 857 786,99		12 916 914,62	12 916 914,62	12 916 914,62
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						12 916 914,62

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)					
75	Autres produits de gestion courante (4)					
Total des recettes de gestion courante						
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement						
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>12 747 786,99</i>		<i>12 826 914,62</i>	<i>12 826 914,62</i>	<i>12 826 914,62</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)</i>	<i>110 000,00</i>		<i>90 000,00</i>	<i>90 000,00</i>	<i>90 000,00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 857 786,99		12 916 914,62	12 916 914,62	12 916 914,62
TOTAL		12 857 786,99		12 916 914,62	12 916 914,62	12 916 914,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 916 914,62
--	----------------------

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-90 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (y compris programmes) (6)					
204	Subventions d'équipements versées (6)					
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)					
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)					
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement (6)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (6)					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières						
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement						
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections (2)</i>	6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85
041	<i>Opérations patrimoniales (2)</i>					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85
TOTAL		6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						6 549 095,85

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	Revenu minimum d'insertion					
018	Revenu de solidarité active					
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	200 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (hors 204) (9)					
204	Subventions d'équipements versées (9)					
21	Immobilisations corporelles (9)					
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)					
23	Immobilisations en cours (9)					
Total des recettes d'équipement		200 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)					
138	Autres subventions invest. non transf. (9)					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (BA, régie) (4)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières (9)					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières						
45...2	Total des op. pour compte de tiers (5)					
Total des recettes réelles d'investissement		200 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (2)					
040	Opérations ordre transfert entre sections (2)	6 149 095,85		6 149 095,85	6 149 095,85	6 149 095,85
041	Opérations patrimoniales (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 149 095,85		6 149 095,85	6 149 095,85	6 149 095,85
TOTAL		6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 549 095,85
---	---------------------

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	-400 000,00
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	200 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00		10,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		200 010,00		400 010,00	400 010,00	400 010,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		200 010,00		400 010,00	400 010,00	400 010,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	6 149 095,85		6 149 095,85	6 149 095,85	6 149 095,85
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 149 095,85		6 149 095,85	6 149 095,85	6 149 095,85
TOTAL		6 349 105,85		6 549 105,85	6 549 105,85	6 549 105,85
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						6 549 105,85

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)					
75	Autres produits de gestion courante (4)	10,00		10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		10,00		10,00	10,00	10,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		10,00		10,00	10,00	10,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 349 095,85		6 549 095,85	6 549 095,85	6 549 095,85
TOTAL		6 349 105,85		6 549 105,85	6 549 105,85	6 549 105,85

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 549 105,85

Pour information	
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-400 000,00
Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE
BUDGET PRIMITIF 2018

RECAPITULATION GENERALE (DEPENSES)

RECAPITULATION GENERALE DES DEPENSES	REEL n-2 (1)	BUDGET exécutoire n-1 (2)	BUDGET PREVISIONNEL PROPOSE			DEPENSES autorisées (6)	BUDGET exécutoire (7)
			Reconduc- tions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total (5) = (3) + (4)		
Groupe I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 149 822,12	1 183 419,91			1 202 460,00	0,00	
BUDGET GENERAL	1 001 655,22	1 011 966,00			1 061 460,00	0,00	
FOYER DE VIE COGNACQ JAY	148 166,90	171 453,91			141 000,00	0,00	
DOTATION NON AFFECTEE	0,00	0,00			0,00	0,00	
Groupe II. Dépenses afférentes au Personnel	5 021 545,59	5 414 725,00			5 405 600,00	0,00	
BUDGET GENERAL	4 683 635,59	5 062 044,00			5 039 200,00	0,00	
FOYER DE VIE COGNACQ JAY	337 910,00	352 681,00			366 400,00	0,00	
DOTATION NON AFFECTEE	0,00	0,00			0,00	0,00	
Groupe III. Dépenses afférentes à la structure	457 241,79	485 745,00			538 146,00	0,00	
BUDGET GENERAL	454 180,82	477 745,00			529 146,00	0,00	
FOYER DE VIE COGNACQ JAY	1 918,02	2 000,00			3 000,00	0,00	
DOTATION NON AFFECTEE	1 142,95	6 000,00			6 000,00	0,00	
TOTAL AVANT INCORPORATION DU RESULTAT	6 628 609,50	7 083 889,91			7 146 206,00	0,00	
Déficit de la section d'exploitation reporté BUDGET GENERAL	87 958,76	0,00					
Déficit de la section d'exploitation reporté FOYER DE VIE	0,00	0,00					
Déficit de la section d'exploitation reporté DOTATION NON AFFECTEE							
TOTAL GENERAL	6 716 568,26	7 083 889,91			7 146 206,00	0,00	

BUDGET PRIMITIF 2018**RECAPITULATION GENERALE (RECETTES)**

RECAPITULATION GENERALE DES RECETTES	REEL n-2		BUDGET exécutoire n-1		BUDGET PREVISIONNEL PROPOSE			RECETTES autorisées	BUDGET exécutoire
	(1)	(2)	Reconduc- tions (3)	Mesures Nouvelles (4)	Total		(6)		
					(5) = (3) + (4)				
Groupe I. Produits de la tarification et assimilés	6 367 761,12	6 599 137,79			6 835 556,00		0,00		
BUDGET GENERAL	5 858 105,68	6 101 128,79			6 325 156,00		0,00		
FOYER DE VIE COGNACQ.JAY	509 655,44	498 009,00			510 400,00		0,00		
DOTATION NON AFFECTEE	0,00	0,00			0,00		0,00		
Groupe II. Autres produits relatifs à l'exploitation	245 632,44	297 319,91			287 900,00		0,00		
BUDGET GENERAL	239 556,36	291 319,91			281 900,00		0,00		
FOYER DE VIE COGNACQ.JAY	0,00	0,00			0,00		0,00		
DOTATION NON AFFECTEE	6 076,08	6 000,00			6 000,00		0,00		
Groupe III. Produits financiers et produits non encaissables	179 771,00	24 000,00			22 750,00		0,00		
BUDGET GENERAL	179 407,50	24 000,00			22 750,00		0,00		
FOYER DE VIE COGNACQ.JAY	363,50	0,00			0,00		0,00		
DOTATION NON AFFECTEE	0,00	0,00			0,00		0,00		
TOTAL AVANT INCORPORATION DU RESULTAT	6 793 164,56	6 920 457,70			7 146 206,00		0,00		
Excédent de la section d'exploitation reporté BUDGET GENERAL	74 889,38	130 373,17							
Excédent de la section d'exploitation reporté FOYER DE VIE	6 101,89	28 125,91			0,00		0,00		
Excédent de la section d'exploitation reporté DOTATION NON AFFECTE	5 844,64	4 933,13							
TOTAL GENERAL	6 880 000,47	7 083 889,91			7 146 206,00		0,00		